

Association de Gestion du Conservatoire national des arts et métiers en Bretagne

Technopole Saint-Brieuc Armor – 2, Rue Camille Guérin -22440 Ploufragan

Cnam Bretagne

**RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE
2020**

SOMMAIRE

I. RAPPORT MORAL	3
II. RAPPORT D'ACTIVITÉ	17

I. RAPPORT MORAL

Au plan national, Conservatoire national des arts et métiers (le Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Acteur majeur de l'accompagnement des publics adultes, il contribue à leur évolution professionnelle, à leur formation à tout moment de leur vie et à l'individualisation de leur parcours.

Au plan régional, le Cnam participe depuis des années au développement des actions de la Région Bretagne en matière de formation professionnelle, d'accueil et de conseils aux publics, d'insertion des adultes (en recherche d'emploi, en handicap, sous-main de justice), de développement de l'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, d'aménagement du territoire, etc. Ces différentes contributions sont formalisées dans une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens.

L'année 2020 aura été marquée par de nombreux bouleversements, notamment liés aux effets de la pandémie : télétravail, chômage partiel, secteurs à l'arrêt pendant de longs mois, professions déclarées comme « non-essentiels » ... autant de raisons pour les actifs de s'interroger sur leur propre parcours, leur situation actuelle et leurs attentes pour le futur.

Le Cnam Bretagne, face à ce contexte inédit, a pu apporter des réponses aux adultes souhaitant évoluer professionnellement, conserver leur employabilité sur le marché du travail ou envisager une reconversion professionnelle.

Le Cnam en Bretagne présente des spécificités fortes qui peuvent être résumées par les six éléments suivants et qui ont montré toute leur force dans ce contexte de crise sanitaire :

1. Des modalités de formation **hors temps de travail (HTT)** permettant des entrées et sorties permanentes et compatibles avec la poursuite d'une activité à temps plein ou la recherche d'emploi. Ce mode d'accès à la formation est souple et s'adapte aux contraintes des adultes. Ces dernières années, le Cnam Bretagne a développé de nouvelles capacités d'ingénierie pédagogique en généralisant l'usage du numérique. Le Cnam est aujourd'hui le premier établissement en E-learning de Bretagne ce qui a été un atout dans le contexte de la pandémie.
2. Un accès à la formation fondé sur l'**initiative individuelle** avec la possibilité de mobiliser différents tarifs. Le soutien financier de la Région permet à tout adulte breton de suivre une formation de son choix à un tarif qui demeure accessible. En parallèle, les équipes du Cnam ont développé des capacités en ingénierie financière pour faciliter les prises en charge par des tiers (CPF, employeur, Pôle emploi).
3. Une **offre de formation massive** couvrant de nombreux secteurs professionnels, du niveau 4 (niveau bac) au niveau 7 (bac+5) avec plus de 629 modules d'enseignement différents et 105 parcours diplômants.
4. Des **modules de formation de courte durée et des blocs de compétences** permettant d'enrichir un CV à court terme tout en ouvrant la possibilité d'accéder, à son rythme, **par capitalisation, à un diplôme**. Cette organisation permet de combiner objectifs professionnels à court terme et sécurisation des parcours à moyen terme.
5. La **prise en compte systématique des acquis** de chaque adulte, tant issus de ses formations antérieures que de son expérience professionnelle, au travers de dispositifs de validation

totale ou partielle. La modularisation des enseignements facilite une réponse sur mesure aux adultes ayant besoin de compléter certains acquis.

6. Une **couverture de l'ensemble des territoires** avec une présence permanente dans les grandes aires urbaines de Bretagne et démarche volontariste d'offrir un service de proximité dans les villes moyennes avec l'ouverture récente de nouvelles antennes.

Dans un contexte de télétravail généralisé, le Cnam a réussi à digitaliser l'ensemble de ses activités. Pendant le 1^{er} confinement, les activités du Cnam Bretagne ont basculé dans des modalités à distance, autant pour les formations des adultes que pour celles en alternance, pour l'accueil et le conseil que pour les métiers de gestion. Au total, 100% de continuité a été assurée grâce à la réactivité et l'engagement de chacune et chacun mais aussi grâce à une maîtrise des dimensions technologiques. Les équipes – enseignants, conseillers, techniciens, administratifs – qui se sont mobilisées pour maintenir la continuité de l'activité de service public dans le respect strict des consignes gouvernementales doivent être ici remerciées.

Avec les bouleversements que notre société connaît - qu'ils soient sociétaux, technologiques, économiques – nous observons une transformation de plus en plus rapide des métiers et des compétences qui démontre l'importance de la formation continue dans l'accompagnement de la vie professionnelle des actifs. Le Cnam intègre ainsi systématiquement les évolutions digitales dans toutes ses formations.

L'introduction de l'application CPF en novembre 2019, dispositif phare de la dernière réforme de la formation professionnelle, permet plus facilement à un adulte de choisir ses formations, le tout a priori sans intermédiaire et en ligne. Grâce à un travail d'accompagnement des conseillers formation du Cnam, les adultes ont pu prendre connaissance et intégrer les dispositifs existants dans leur projet.

Le Cnam Bretagne veille à ce que la formation professionnelle soit accessible au plus grand nombre, quels que soient leurs lieux de résidence, leurs contraintes et leurs moyens. Si le CPF offre une opportunité qu'il faut accompagner, il convient aussi, plus que jamais, d'être vigilants à ceux qui ne peuvent entrer dans les grands dispositifs nationaux, pas du tout ou seulement partiellement. C'est pourquoi, le Cnam veille à être présent sur tous les territoires et à maintenir une politique tarifaire ouverte à tous grâce au soutien de la Région Bretagne.

En synergie avec les autres acteurs du territoire – entreprises, collectivités territoriales, autres établissements de formation (lycées, universités) -, le Cnam mobilise de nombreux atouts : conception des parcours par briques d'unités pédagogiques capitalisables (et désormais en blocs de compétences), prise en compte de la spécificité des différents publics, intégration de l'approche « compétence » à tous les niveaux, accompagnement vers l'insertion et la mobilité professionnelle.

Depuis la réforme du 5 septembre 2018, la qualité s'est aussi imposée comme un élément incontournable du fonctionnement d'un organisme de formation comme le Cnam Bretagne. Cette exigence requiert certains aménagements et parfois des changements de pratiques et bien sûr de se tenir informés des exigences du législateur et des financeurs. En 2020, le Cnam a obtenu la certification ISQ-OPQF et a préparé la certification Qualiopi qui a pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par le Cnam Bretagne concourant au développement des compétences, qu'il s'agisse d'actions de formation, d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ou d'actions de formation par apprentissage.

Grâce au soutien des collectivités, des ministères et des partenaires de plus en plus nombreux, le Cnam Bretagne a aussi continué à innover pour répondre aux défis de l'économie bretonne avec en particulier le développement de nouvelles formations en alternance et le portage de grands projets

comme la création de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle à Guingamp, le développement de formations dans le secteur de l'agroalimentaire et la poursuite de la croissance du pôle sécurité défense.

Retour sur les actions menées en 2020

Les actions menées tout au long de l'année s'inscrivent dans les axes stratégiques arrêtés avec le Conseil régional de Bretagne dans la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens portant sur la période 2017-2021.

Axe I - Développer une formation professionnelle de qualité fondée sur l'initiative individuelle

- ✓ **Garantir à tout Breton la possibilité d'accéder, hors temps de travail et à distance, à une offre de formation professionnelle diversifiée et certifiante**

Les chiffres consolidés de l'année 2019-2020 montrent une légère progression du nombre d'auditeurs inscrits au Cnam Bretagne. Avec 1 827 adultes bretons formés en 2019-2020 - auxquels s'ajoutent les 1218 adultes formés à distance pour le compte des autres centres Cnam -, le Cnam Bretagne enregistre une nouvelle hausse de ses publics (+1,2 % sur l'année écoulée).

En 2019-2020, 615 unités d'enseignement étaient accessibles en Bretagne constitutives d'un ou plusieurs parcours parmi un choix de 104 diplômes ou certificats. Cette offre a été constamment étoffée sur les 10 dernières années. 8 940 formations ont été suivies en 2019-2020 au Cnam Bretagne. 7 102 formations ont été suivies par des auditeurs du Cnam Bretagne.

Les chiffres clés sont détaillés dans le rapport d'activité qui suit.

- ✓ **Innover pour conforter un rôle leader en E-learning**

Par essence « non captifs », les publics visés par le Cnam nécessitent en permanence de s'adapter à leurs contraintes et à leurs attentes. Le Cnam Bretagne a ainsi développé ses capacités d'ingénierie pour faciliter l'accès à distance à ses formations et services. Ces actions se sont poursuivies en 2020 :

- Le Cnam Bretagne a mis en ligne un nouveau site web en mars 2020.

Fruit d'un immense travail étalé sur deux ans, ce site consolide certains des points forts du site précédent (entrée directe dans les « pages profondes » via un bon référencement, ergonomie, clarté et hiérarchie des informations...), avec des nouveautés visant principalement à faciliter la prise de décision de l'adulte - présentation vidéo de l'enseignant, calendrier détaillé, simulations de parcours et financière... - et à améliorer le « taux de transformation » des nombreuses visites ou, autrement dit, à faire en sorte que nos internautes passent à l'acte et/ou laissent une trace nous permettant de les contacter et de les accompagner de façon individualisée.

- Un nouvel outil de webconférence BigBlueButton (BBB) a été déployé à destination des enseignants et des auditeurs du Cnam Bretagne à la rentrée 2020-2021 et a remplacé Adobe Connect. Cet outil présente l'avantage d'être développé en HTML5 et ne nécessite donc plus l'utilisation d'un add-in ou d'un plugin de type Flash Player. Très ergonomique, il est également intégré nativement à l'Espace Numérique de Formation, ce qui permet, d'une part, de relever les assiduités des auditeurs lors des webconférences et, d'autre part, de gérer les enregistrements dans le respect de la RGPD.

- Dans le cadre du projet « Campus connecté » de Saint-Brieuc, le Cnam a proposé des temps de regroupement pour tous ceux qui suivaient une formation à distance pour les accompagner dans leur démarche d'apprentissage et leur permettre d'optimiser leur réussite. Damien Boisset, le coach pédagogique du projet Campus Connecté, a invité les auditeurs à venir échanger, lors de séances hebdomadaires, sur les examens, les cours, la motivation, la méthodologie...

✓ **Déploiement de formations en alternance en réponse aux besoins des secteurs professionnels**

En septembre 2020, quatre formations ont été de nouveau proposées en alternance :

- À Saint-Brieuc, une licence centrée sur les enjeux du numérique dans le BTP. Conçue sous la responsabilité du Professeur Jean-Sébastien Villefort et déployée en partenariat avec le lycée Freyssinet de Saint-Brieuc, la licence Génie civil - B.I.M. qui existe depuis la rentrée de septembre 2018, a pour objectif de former de futurs cadres techniques capables d'assurer un premier niveau d'encadrement de chantier dans le bâtiment ou les travaux publics. D'une durée d'un an, ce cursus en alternance est destiné aux titulaires d'un diplôme de niveau 5 dans le domaine des Travaux Publics ou du Bâtiment (BTS, DUT, L1 et L2 dans le domaine). Il accueille 13 élèves.

- À Saint-Pol-de-Léon, une licence de Chargé(e) du développement commercial et marketing en partenariat avec l'ISFFEL. La promotion 2020-2021 compte 29 étudiants.

- À Saint-Brieuc, un Master Comptabilité Contrôle Audit de l'Intec. Mené en étroite collaboration entre le Cnam, le Pôle Supérieur de Saint Brieuc, la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes et l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne, ce master répond à un besoin important de recrutement de cadres spécialisés en gestion comptable et financière dans le département des Côtes d'Armor. En septembre 2020, 14 nouveaux élèves ont été accueillis en Master 1 et 11 élèves en Master 2.

- À Bruz, la formation de Concepteur - Architecte en Cybersécurité en partenariat avec le pôle formation de l'UIMM Bretagne compte, en 2020-2021, 35 alternants.

✓ **Des modalités de formation innovantes en cybersécurité**

Le partenariat noué entre Orange, l'UIMM et le Cnam combine de nombreuses innovations tirant partie de toutes les possibilités offertes par la Loi sur l'Avenir Professionnel :

- Une offre modulaire intégrant des certificats et des blocs de compétence intégrés dans des parcours diplômants du supérieur (licence, RNCP bac+4 de concepteur architecte, titre ingénieur en informatique avec parcours optionnels). Grâce à cet emboîtement et ces passerelles, des entrées et sorties permanentes sont rendues possibles selon les profils des publics ;

- Corollaire, une capacité à individualiser les parcours en tenant compte des acquis de chacun (y compris en ajoutant des modules de remise à niveau) au sein d'un dispositif par ailleurs « industrialisé » avec maîtrise de la qualité et des coûts de déploiement ;

- L'éligibilité du dispositif aux différents types de publics et de financements : salariés et sous-traitants avec le CPF (avec abondement par l'employeur ou pas), jeunes en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage) et même contrat de pro expérimental sur les blocs de compétence ;

- Un accès « full E-Learning » (y compris pour l'alternance) avec déploiement simultané auprès de salariés partout en France, y compris auprès de salariés du groupe en Afrique francophone

- Une expérimentation de la formation en situation de travail (FEST).

✓ **Des formations en partenariat**

En partenariat avec l'ICR, le Cnam Bretagne propose deux diplômes :

- La Licence professionnelle de Technicien(ne) en information médicale (TIM) permet de comprendre l'environnement politique et économique des établissements de santé, de savoir gérer et optimiser les données de santé, de savoir proposer et mettre en œuvre, sous le contrôle et l'autorité des médecins, toute action de progrès susceptible d'améliorer le programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI et plus généralement le coût de l'activité hospitalière.
- Le Master droit et gestion de la santé permet d'accéder à des fonctions de direction d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux, ou encore de prétendre à des postes de responsable de projets au sein d'organisations non gouvernementales.

En partenariat avec l'AFTRAL, le certificat de Responsable d'une unité de transports de marchandises et logistique (R.U.T.L.) s'adresse à toute personne, justifiant d'un niveau Bac ou d'une expérience en transport, souhaitant gérer ou développer une entreprise dans le domaine du transport et de la logistique. La formation se déroule à Rennes, Quimper et Vannes.

Carrefour City et le Cnam proposent en partenariat le Titre Entrepreneur de petite entreprise. Le parcours de formation permet d'acquérir en une année, les compétences nécessaires pour devenir manager et diriger un commerce alimentaire de proximité.

L'AFPA de Lorient et le Cnam Bretagne ont noué un partenariat, dans le cadre des formations labellisées Grande Ecole du Numérique de l'AFPA, sur les titres RNCP de niveau III développeur web et web mobile. Cette formation bénéficie du soutien du conseil régional de Bretagne dans le cadre des actions territoriales et expérimentales (actions collectives de formation qui s'adressent aux demandeurs d'emploi). Le Cnam Bretagne assure les enseignements en cybersécurité (SEC001 et SEC105) et une sensibilisation au droit des technologies de l'information et de la communication (DNT104).

Deux journées de formation ont été organisées en janvier 2020 à l'attention des kinésithérapeutes chargés d'enseignement au Centre d'études en kinésithérapie du centre Bretagne (CEKCB). Cette action visait à accompagner le CEKCB dans la création, l'animation et la gestion de séquences de formation.

✓ **Mieux faire connaître les formations proposées par le Cnam Bretagne**

Dans le contexte lié à la Covid-19, afin de répondre aux exigences de santé publique, les conseillers du Cnam Bretagne ont adapté leurs moyens de communiquer auprès du public :

- des réunions d'information collective ont été organisées par petits groupes en visio.
- Le Cnam Bretagne a proposé du 22 au 27 juin ses premières portes ouvertes virtuelles. L'objectif était de tester de nouveaux services à distance pour nos publics, d'optimiser et d'harmoniser les pratiques d'accueil et de conseil à l'échelle régionale.
- Habituellement organisée dans chacune des antennes du Cnam en Bretagne, la réunion de rentrée s'est tenue en octobre 2020 à distance. Plus de 150 auditeurs étaient connectés pour cette occasion.

Les conseillers du Cnam ont aussi participé à des salons à Lorient, Rennes, Brest, Morlaix, Ploufragan, Guingamp, Saint-Brieuc. Crise sanitaire oblige, le salon de l'enseignement supérieur des Côtes-d'Armor, Sup'Armor, s'est tenu virtuellement en fin d'année 2020.

Des webconférences ont également été proposées aux auditeurs. En partenariat avec l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS) - qui œuvre aussi depuis 1872 pour promouvoir les sciences et les techniques - le Cnam Bretagne a initié en 2020 un nouveau rendez-vous mensuel : "L'invité(e) du jeudi". Accessibles à distance, ces conférences ont pour objet d'alimenter la curiosité scientifique et technique des participants, de les interroger sur de grands enjeux de société et de débattre collectivement d'évolutions en cours. Animées par des experts passionnés et de renom, les conférences traitent chaque mois d'un sujet d'actualité scientifique. Elles se clôturent par un temps d'échanges avec un Grand témoin et avec le public via l'Espace Numérique du Cnam.

En 2020, ont été proposés deux rendez-vous :

- « Vie et mort des épidémies », webconférence du Professeur Patrice Debré.
- « Faut-il craindre l'intelligence artificielle ? », webconférence de Jean-Gabriel Ganascia.

✓ **Garantir un tarif accessible à tous et faire de la Bretagne une région pilote pour la mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF)**

Fin novembre 2019, la Caisse des dépôts lançait l'application mobile CPF. En 2020, le Cnam a mobilisé l'ensemble de ses équipes pour proposer une offre variée : à la fois des diplômes complets sur deux ou trois ans, des actions et des sessions courtes, c'est-à-dire des « blocs de compétences » sur un ou deux semestres. Au cours de l'année universitaire 2019-2020, 86 dossiers ont été instruits via l'application CPF et 236 dossiers lors de la première rentrée 2020-2021 (114 pour le 2nd semestre).

✓ **Promouvoir la VAE individuelle ou collective auprès des employeurs**

La validation des acquis de l'expérience permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme ou d'une certification professionnelle. Elle est un outil essentiel de la mobilité et de la promotion sociale. Une des caractéristiques de la VAE au Cnam est, outre la grande diversité de diplômes, la possibilité, en cas de validation partielle, de compléter son parcours grâce à la modularisation des cursus sous forme d'Unités d'Enseignement accessibles à distance.

En 2019-2020, le Cnam Bretagne a accompagné 30 personnes en VAE individuelle. 11 dossiers de VAE collective ont été instruits en 2019-2020 par le pôle Cnam Sécurité Défense pour des personnels des ministères des Armées et de l'Intérieur tenus par des exigences de confidentialité. Une VAE collective est également en cours pour des personnels de la SNCF.

✓ **Poursuite et approfondissement de la démarche qualité**

Le Cnam Bretagne a obtenu en janvier 2020 la qualification ISQ-OPQF. Cette qualification atteste de la compétence et du professionnalisme des équipes du Cnam Bretagne. Elle est attribuée au regard de critères objectifs qui permettent de vérifier la pérennité des moyens financiers, humains et matériels, la capacité à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de formation, le respect de la réglementation et la satisfaction des publics.

En 2020, l'équipe s'est mobilisée pour la préparation de la certification « Qualiopi » qui a été validée en 2021.

Axe II - Eviter toute forme d'exclusion et répondre aux besoins de tous les territoires

✓ **Répondre à l'impératif d'égalité entre les territoires bretons**

Fruit d'un appel à manifestation d'intérêt lancé dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville », Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement

supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Olivier Faron administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) annonçaient en septembre 2019, la liste des premières villes « moyennes » souhaitant accueillir un espace d'accès à la formation du Cnam. L'implantation du Cnam Bretagne à Quimper dans les locaux de la Chambre des métiers faisait partie de cette première vague

Courant 2020, sous l'impulsion de Morlaix Communauté, le Cnam a rejoint les locaux du Centre Multi Services de Morlaix qui accueille notamment la Mission locale et la Cyber base.

La ville de Fougères proposera également un espace dédié à la formation du Cnam à partir de 2021.

✓ **Accompagner les demandeurs d'emploi en initiative individuelle de formation**

Les adultes se déclarant en recherche d'emploi représentent, en 2019-2020, 19% des adultes inscrits aux formations hors temps de travail (HTT) du Cnam en Bretagne, soit 337 personnes.

Au cours de l'année 2020, des discussions entre la direction régionale de Pôle Emploi, la direction de l'emploi et de la formation de la Région Bretagne et le Cnam Bretagne ont été initiées pour mieux intégrer les formations Cnam dans les dispositifs de Pôle Emploi.

Pour la rentrée 2020-2021, la grille tarifaire du Cnam Bretagne a été simplifiée pour permettre à Pôle emploi de financer des formations au tarif réduit de 5€/heure pour les demandeurs d'emploi ne disposant pas de CPF ou l'ayant épuisé. Une convention de partenariat est en cours de rédaction.

Un partenariat avec l'institution de retraite complémentaire AG2R – La Mondiale pour la prise en charge de frais de formation des auditeurs inscrits à Pôle Emploi a été reconduit pour l'année 2019-2020. Au cours de l'année, les dossiers de 23 personnes (pour un total de 52 Unités d'Enseignement) ont été transmis à AG2R – La Mondiale.

✓ **Faciliter l'accès des personnes en situation de handicap**

Pour assister les personnes en difficulté de suivre leur formation, le Cnam Bretagne a déployé un dispositif interne. Une conseillère référente handicap, en partenariat avec le service Handi'Cnam du Cnam Paris a pour rôle de faciliter l'accès aux parcours de formation du Cnam et arrive en appui aux conseillers formation dans le suivi des auditeurs en difficulté de suivre leur formation, tout au long de leur parcours.

Les actions engagées se déploient dans quatre directions :

- communiquer auprès des associations spécialisées pour mieux faire connaître les spécificités pédagogiques du Cnam, notamment la formation 100% à distance,
- accueillir, informer les personnes et les accompagner dans la construction de leur dossier pédagogique, administratif et/ou financier,
- assurer, en cas de besoin, la liaison avec les accompagnateurs médico-sociaux, les familles et les enseignants,
- proposer un service permettant l'égalité des chances tant dans le suivi des cours que dans la composition des examens.

En 2019-2020, 10 personnes ont bénéficié d'un aménagement d'examen de la part du Cnam Bretagne (12 aménagements).

✓ **Accompagner la formation des personnes sous-main de justice**

En proposant, pour la 5^e année consécutive, une offre de formation augmentée et spécifique entièrement dédiée aux personnes sous-main de justice, le Cnam réaffirme en 2020 son engagement aux côtés d'un public fragilisé et éloigné de la formation. Comme le rappelle Olivier Faron : « Le Cnam s'engage au quotidien en faveur d'une société plus inclusive, dans laquelle chacune et chacun peut trouver sa place, à travers une montée en compétences à la carte. Il est peu d'endroits où cette mission résonne plus qu'auprès des personnes placées sous-main de justice, auprès de qui le Cnam s'engage résolument depuis plusieurs années. »

En 2019-2020, 28 personnes sous-main de justice ont ainsi intégré une formation du Cnam Bretagne.

Axe III - Accompagner les adultes et les entreprises dans la transition numérique

✓ **Accompagner les actifs dans la transformation numérique de l'économie**

La digitalisation impacte la majorité des métiers. Désormais, les nouveaux profils et compétences recherchés par les employeurs imposent formations et adaptabilité de la part des salariés.

Exerçant une veille sur l'évolution des métiers, les enseignants du Cnam Bretagne intègrent désormais systématiquement les évolutions digitales dans leurs formations. Dès lors, chaque Unité d'Enseignement ou bloc de compétence éligible au CPF, quelle que soit la formation dispensée, propose une approche des outils numériques appliqués métiers. Une approche complétée par la pratique, dans la mesure où les formations à distance utilisent ces outils dans le cadre même de l'enseignement. L'occasion d'acquérir non seulement un volet de compétences techniques, mais également un savoir-être concourant à l'autoformation.

Le Cnam Bretagne fait partie d'un consortium au niveau de la région Bretagne qui a déposé un dossier dans le cadre d'un programme européen qui s'appelle DIH, Digital Innovation Hub. C'est un programme européen, très ambitieux qui vise à ce que se constituent dans les différents pays de l'Union européenne des Hubs, des lieux de services aux entreprises et aux collectivités pour les accompagner dans la transition numérique. En France, 17 dossiers DIH de cet appel à projet ont été sélectionnés, dont un pour la Bretagne. Le Cnam fait partie des membres fondateurs de ce consortium, qui est piloté par la région Bretagne, avec la BDI, B<>COM, PEC, Inria, Images et Réseaux, le Cnam – seul organisme de formation -, IMT Atlantique et les 7 technopôles de Bretagne. L'instruction du projet au niveau de l'Europe se poursuivra courant 2021.

✓ **Prévenir la « fracture numérique » en s'ouvrant aux publics éloignés**

En 2020, le Cnam Bretagne a poursuivi la mise en œuvre du projet « e-inclusion » piloté par le Conseil régional de Bretagne. Le groupe de travail constitué de professionnels de la médiation numérique, tous issus d'Espaces Publics Numériques de Bretagne, a mis à jour des ressources, rédigé un guide pour les médiateurs(trices) et créé une plateforme Moodlecloud dédiée. Cette plateforme sera courant 2021 mise à disposition de tous les EPN.

Axe IV - Consolider les pôles sécurité défense, Agri-agro et INSEAC

✓ **Le pôle Cnam sécurité défense unique en France**

En septembre 2020, 69 étudiants ont intégré le pôle Cnam Sécurité Défense.

Le pôle comprend 5 sections :

- une section de techniciens analystes en sécurité des systèmes télécoms, réseaux et informatiques qui recrute des BTS sur l'ensemble de la Bretagne. Les étudiants valident à l'issue de leur année de formation, une licence professionnelle,
- trois sections linguistiques (une en chinois, une en russe et une en arabe) qui recrutent des étudiants qui ont un niveau licence en langue arabe ou chinoise. Ils peuvent en parallèle valider un master 1 ou un master 2 selon leur niveau de formation préalable,
- une section d'analystes opérationnels de données stratégiques. Les étudiants valident à l'issue de leur année une licence professionnelle d'analyste criminel opérationnel. Les profils des étudiants recrutés sont variés : histoire, droit, sciences politiques, de bac 2 à bac +5.

Les 5 formations proposées répondent à des besoins de compétences bien identifiés et en croissance. Elles sont porteuses de débouchés assurés, principalement au sein des ministères des Armées et de l'Intérieur.

Des sessions de formation continue sont également organisées à l'attention de personnels en poste.

Lors du premier confinement, les enseignements se sont poursuivis à distance, via l'Espace Numérique de Formation du Cnam. Pour la section de techniciens analystes en sécurité des systèmes télécoms, réseaux et informatiques, les travaux pratiques n'ont malheureusement pas pu avoir lieu ; les ressources de quatre unités d'enseignement du Cnam en réseaux, sécurité ont été mises à disposition des étudiants afin de leur permettre avec l'aide de leurs enseignants l'acquisition de compétences plus théoriques.

✓ **Un pôle de recherche et de formation agri-agro de niveau international**

L'activité de la chaire Agro a été dense en 2020. Plusieurs objectifs ont été fixés par Philippe Fravallo, le titulaire de la chaire :

- poursuivre le déploiement national des formations au catalogue du Cnam et concrétiser le rapprochement avec l'Université de Montréal pour implanter une formation de niveau bac + 1 sur l'analyse des risques en agro-alimentaire (CTIA : certificat technologique en innocuité des aliments). L'idée est de faciliter l'accès aux formations post bac des personnels en agro-alimentaire, particulièrement dans les filières viandes et produits carnés.
- pour la recherche, le premier projet en collaboration avec l'Anses, le projet Pamsha, soutenu par la Région Bretagne, a commencé en septembre 2020 avec l'arrivée du post-doc Guillaume Larivière-Gauthier. Son travail de thèse sur la compréhension du microbiote intestinal des porcs (écosystème bactérien) sera complété par l'identification d'une approche systémique (métabolomique) qu'il appliquera sur des animaux porteurs ou non de Salmonella. Les données générées, massives, seront traitées par des approches statistiques adaptées (machine learning) pour apprécier la possibilité d'identifier des indicateurs voire des prédicteurs d'une sensibilité accrue de ces animaux à la colonisation par Salmonella.

D'autres projets en collaboration avec l'Anses sont également envisagés pour l'année 2020/2021 en complément de ceux coconstruits avec l'Université de Montréal.

Le 28 mai 2020 s'est achevé l'important chantier d'installation du monument à Jean-Baptiste Boussingault sur la grande esplanade de la technopôle Saint-Brieuc Armor, à proximité immédiate du

siège du Cnam Bretagne et des locaux de la chaire en agroalimentaire. Il s'agit d'un événement scientifique et culturel majeur.

✓ **L'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC)**

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Franck Riester, ministre de la Culture, Bernard Pouliquen, vice-président du Conseil régional de Bretagne, Alain Cadec, président du département des Côtes d'Armor, Vincent Le Meaux, président de Guingamp Paimpol Agglomération, Philippe Le Goff, maire de Guingamp, Olivier Faron, administrateur général du Cnam et Claude Saunier, président de l'association de gestion du Cnam Bretagne ont signé, mercredi 19 février 2020 la convention portant création d'un Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) au sein du Cnam.

La création de l'INSEAC marque une étape majeure pour répondre à une grande ambition nationale : permettre à 100% des jeunes de bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité. Installé à Guingamp, grâce au soutien des collectivités territoriales, cet institut a pour objectif de structurer, au niveau national, la formation et la recherche dans le domaine de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). À travers la production et la diffusion de ressources, l'INSEAC a vocation à fédérer les acteurs autour de pratiques et d'objectifs partagés, contribuant ainsi à créer un environnement favorable au développement et à l'évaluation de cette politique sur l'ensemble des territoires.

L'INSEAC concevra et dispensera une offre de formation initiale et continue certifiante, en lien avec les établissements d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère de la Culture et les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE). Ces formations s'adresseront aux étudiants et aux professionnels amenés à développer ou à participer à des projets d'éducation artistique et culturelle : étudiants, enseignants, artistes, médiateurs culturels, animateurs socio-éducatifs, élus locaux... Les premières formations (master, bac+1) seront ouvertes dès la rentrée de septembre 2021.

Dans la convention de moyens signés par les 9 institutions partenaires, il est indiqué que « *l'Agcnam Bretagne perçoit les subventions versées par les parties signataires* » et que « *l'INSEAC bénéficiera d'une autonomie de gestion budgétaire pilotée par le Conseil stratégique et destinée à en assurer la complète lisibilité au sein du budget global de l'Agcnam* ».

Dans le cadre de l'INSEAC « *l'Agcnam Bretagne s'engage à :*

- *Prendre en charge et assurer la gestion de l'ensemble des fonctions supports, moyens et personnels nécessaires au fonctionnement de l'INSEAC à Guingamp, exceptés les emplois publics affectés, mis à disposition ou détachés par les ministères.*

Ces charges comprennent notamment :

. Le recrutement et la gestion des personnels contractuels permanents de l'INSEAC complémentaires des enseignants

. Le recrutement et la gestion des vacataires enseignants et artistes mobilisés dans les formations, la création de ressources, et l'animation de communautés d'apprenants de l'INSEAC

Plus généralement, l'AGCNAM Bretagne s'engage à assurer toutes les obligations légales inhérentes à son statut d'employeur des personnels de l'INSEAC.

- *Elaborer, suivre et appliquer le budget en accord avec la direction de l'INSEAC et en conformité avec les orientations arrêtées par le Conseil stratégique*
- *Prendre en charge l'ensemble des prestataires extérieurs de l'INSEAC*

- *Prendre en charge l'acquisition des matériels et fournitures nécessaires aux activités de l'INSEAC.*
- *Prendre en charge les frais de déplacement des personnels de l'INSEAC*
- *Assurer la perception et le suivi annuel de l'ensemble des ressources et contributions autorisées par la loi, quelle que soit leur forme (affectations ou mises à disposition de personnels, subventions de fonctionnement ou d'équipement, dotations, dons, ressources propres, apports valorisés).*
- *Assurer la parfaite visibilité des charges et produits liés aux activités de l'INSEAC à travers un compte spécifique au sein de la comptabilité du Cnam Bretagne et de son association gestionnaire, sous le contrôle du commissaire aux comptes. »*

Les projets en 2021

Certification Qualiopi

Le Cnam Bretagne a obtenu en 2021 Qualiopi. Cette certification basée sur un référentiel national unique, permettant une plus grande lisibilité de notre offre de formation est un gage de qualité, de performance, de professionnalisme et d'engagement envers nos auditeur(ice)s, nos enseignant(e)s et l'ensemble de nos partenaires, à commencer par la Région Bretagne.

Déploiement des activités de l'Institut National Supérieur de l'Education Artistique et Culturelle

L'année 2021 sera marquée par l'inauguration de l'INSEAC. Installé à Guingamp, au cœur d'un territoire fortement engagé sur la politique d'éducation artistique et culturelle (EAC), ce nouvel institut d'enseignement supérieur et de recherche intégré au Cnam vise à traduire en matière de recherche et de formation initiale et continue la Charte pour l'Education Artistique et Culturelle et l'objectif 100% EAC : permettre à 100% des élèves de bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité tout au long de leur scolarité.

Les premières formations (Master, Bca+1, Licence) seront proposées dès septembre 2021. Deux autres projets seront également portés par l'équipe de l'INSEAC à Guingamp : un Campus connecté et l'ouverture d'un Campus des métiers et des qualifications de l'Education artistique et culturelle.

Contrat de plan Etat-Région 2021 – 2027

Le Cnam Bretagne est en discussion pour inscrire à Ploufragan dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2021 – 2027, une rénovation et une construction d'une extension qui servira d'appui à une formation d'ingénieurs tournée vers les problématiques du numérique lié à l'Agri-agro.

Déploiement de nouvelles formations en alternance

Le Cnam Bretagne développe de nouvelles formations en alternance notamment dans les villes moyennes et ainsi répond aux besoins des collectivités territoriales et des entreprises et lutte contre l'échec des jeunes en poursuite d'étude.

Des projets d'ouverture sont actuellement menés à Quimper (licence gestion des organisations, en partenariat avec la CMA), à Saint-Brieuc (licence en ressources humaines en partenariat avec le Pôle Supérieur) et à Loudéac.

Renforcement du partenariat avec le Pôle formation UIMM Bretagne

Un dossier de demande d'habilitation d'un titre ingénieur en cybersécurité est en cours de préparation pour être déposé en 2021 ou 2022 par les enseignants du Cnam auprès de la Commission des Titres d'Ingénieur afin de déployer un titre d'ingénieur à Bruz par la voie de l'alternance.

D'autres projets de déploiement de formation en alternance sont également à l'étude avec le Pôle Formation de l'UIMM :

- licence mécatronique
- licence gestion de la production industrielle, spécialisation chaudronnerie
- licence Coordinateur technique pour l'optimisation des énergies électriques renouvelables.

Déploiement de formations Bac +1

Le Cnam a créé un nouveau diplôme d'établissement Bac+1 qui a pour finalité première l'insertion professionnelle directe à l'issue de la formation. Les filières proposées sont articulées à des secteurs d'activité et des branches professionnelles afin que la formation vise un métier clairement identifié et repose sur une demande réelle en matière d'emploi.

Ce diplôme d'établissement Bac+1 a été labellisé "Formation supérieure de spécialisation" (FSS) par le Ministère de l'enseignement supérieur et vient compléter l'offre de formation du Conservatoire déployée au Cœur des Territoires à destination des étudiants mais également des publics sans emploi et/ou stage.

Deux parcours créés à l'initiative des équipes bretonnes seront proposés à la rentrée de septembre 2021 :

- Opérateur en industrie agroalimentaire, à Ploufragan
- Agent d'accueil des publics de l'Education Artistique et Culturelle, à Guingamp

Une nouvelle formation portée par le pôle Cnam Sécurité Défense

Le pôle Sécurité Défense porte également des actions de formation continue. Pour répondre à une demande forte, l'AGCNAM Bretagne a été habilitée pour ouvrir une formation pour les agents de sécurité renforcée.

Mutation des métiers de l'AIOA

Le saut dans le monde numérique modifie les comportements des adultes et la façon de « consommer » et de se renseigner. Aujourd'hui, tout processus d'achat commence sur Internet, ce qui a conduit à un nouveau profil de public, autonome, capable de rechercher, d'étudier, de comparer mais aussi plus « zappeur ». L'objectif est de mieux capter les internautes qui consultent le site du Cnam Bretagne et de leur apporter des réponses rapides afin qu'ils puissent passer à l'acte et s'inscrire. De nouveaux outils proposés en ligne sont en cours d'installation : prise de rendez-vous en ligne, paiement en ligne.

Une connaissance de plus en plus précise des prospects doit également s'opérer en amont grâce à la collecte des données de navigation. Les conseillers formation du Cnam sont sensibilisés à cette captation de données et formés à utiliser des indicateurs d'activité et d'analyses statistiques.

Une réorganisation à l'échelle régionale de toute l'équipe des métiers d'Accueil et de Conseil du Cnam est engagée avec plusieurs impacts : évolution du système d'information (outils de reporting, base contacts...), réorganisation du temps de travail, formalisation de nouvelles pratiques...

Promotion de l'offre de formation du pôle agri-agro national

L'année 2021 sera marquée par la mise en place des actions suivantes :

- Le déploiement d'une nouvelle offre de formation 100% internet centrée sur les niveaux bas de qualification ;
- la consolidation et la formalisation d'un partenariat avec l'ANSES,
- le recrutement d'un professeur d'université pour consolider l'équipe en place.

Accompagnement des demandeurs d'emploi

Au cours de l'année 2021, le Cnam Bretagne va poursuivre ses échanges avec la direction régionale de Pôle Emploi pour mieux intégrer les formations Cnam dans les dispositifs de Pôle Emploi.

Des enquêtes qualitatives seront conduites pour mieux connaître et accompagner ces publics en recherche d'emploi et mesurer les effets de la formation.

Un nouveau point d'accueil à Fougères

Avec le projet d'ouverture d'un nouveau point d'information à Fougères dans le cadre de l'action « Cœur de territoire », le Cnam confirme son rôle d'acteur de proximité et son souhait d'entretenir des relations privilégiées avec les acteurs locaux pour développer des solutions innovantes, adaptées aux spécificités de chaque territoire.

De nouveaux services aux auditeurs

Le Cnam Bretagne souhaite enrichir l'offre de services à destination de ses auditeurs. Dans le cadre de leur parcours, les auditeurs (mais aussi alternants et étudiants) sont amenés à développer et/ou à justifier des compétences mobilisables dans un contexte d'activité professionnelle. Le Cnam souhaite mieux les accompagner dans la valorisation de ces acquis (CV, entretiens, etc) y compris en veillant à ce que tous puissent se saisir des ressources et outils d'aide à la gestion de carrière (portefolio, réseaux de Cnamiens,...) et d'aide à la réussite académique (bases documentaires, ateliers, coaching, webconférences de CST ou d'EAC, évènements,...).

Le lien avec les collectivités territoriales

Un partenariat fort avec le conseil régional de Bretagne

Le Cnam Bretagne inscrit ses actions en cohérence avec les choix de la Région Bretagne.

D'un montant de 880 520 € en 2020, la subvention de fonctionnement du Conseil régional de Bretagne joue un rôle fondamental : elle permet notamment au Cnam Bretagne d'améliorer ses services et de garantir à tout adulte en Bretagne la possibilité de mobiliser un tarif individuel, sans lequel l'accès à la formation ne serait pas possible, en particulier pour les demandeurs d'emploi.

Le soutien des autres collectivités

Le renouvellement du soutien des collectivités en 2020 est un signe qui traduit l'attachement des élus locaux à un établissement qui contribue à la cohésion sociale et au dynamisme économique de leur territoire.

En 2020, le total des subventions de fonctionnement accordées à l'AGCNAM s'élevait à 60 800€, réparti de la manière suivante :

- ✓ Conseil départemental des Côtes d'Armor 22 500 €
- ✓ Saint-Brieuc Agglomération 35 000 €
- ✓ Lannion Trégor Communauté 3 300 €

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019-2020

Quelques chiffres clés

1 827 adultes ont suivi une formation en 2019-2020 au Cnam Bretagne

407 878 heures stagiaires dispensées

615 Unités d'Enseignement étaient proposées

Le Cnam Bretagne a enregistré 8 940 inscriptions pédagogiques

Chaque auditeur a suivi en moyenne 3,93 Unités d'Enseignement au cours de l'année

Le taux de réussite aux examens a été de 86 %

Portrait type de l'auditeur du Cnam Bretagne

- 45 % de femmes
- Moyenne d'âge : 37 ans
- 70% en emploi et 19 % en recherche d'emploi

L'offre de formation

En 2019-2020, 615 unités d'enseignement étaient accessibles en Bretagne constitutives d'un ou plusieurs parcours parmi un choix de 104 diplômes ou certificats. Cette offre a régulièrement été enrichie depuis 10 ans.

	Economie et gestion	Travail et société	Informatique et TIC	Sciences et techniques industrielles	Langues et communication	Total diplômes et certificats
2009-2010	14	12	11	4	-	41
2010-2011	18	12	16	7	-	53
2011-2012	22	14	16	8	-	60
2012-2013	32	13	19	11	-	75
2013-2014	34	13	18	15	-	80
2014-2015	32	16	19	20	-	87
2015-2016	37	15	23	27	-	104
2016-2017	36	15	24	27	-	104
2017-2018	34	16	20	31	-	103
2018-2019	30	15	19	37	1	102
2019-2020	31	13	22	37	1	104

L'offre d'enseignement est structurée autour de quatre grands pôles métiers : économie et gestion, travail et société, informatique, sciences et techniques industrielles. S'y ajoute un pôle transverse centré sur des compétences en communication et langues.

Sciences et Techniques Industrielles : acoustique, agroalimentaire, qualité et sécurité alimentaire, agronomie, génie civil et BTP, bilan énergétique des bâtiments, gestion et traitement des eaux, génie des procédés, électrotechnique, énergies renouvelables, froid et climatisation, instrumentation et mesures, machines et moteurs, mécanique des fluides, mécanique des sols, métallurgie, nucléaire et radiation, polymères et adhésifs...

Informatique : e-commerce, architecture des machines, bases de données, systèmes d'information, bureautique, conduite de projet, programmation et génie logiciel, réseaux, serveurs, web, multimédia, cybersécurité, électronique, automatisme, applications mobiles, intelligence artificielle, Open data, Télécoms...

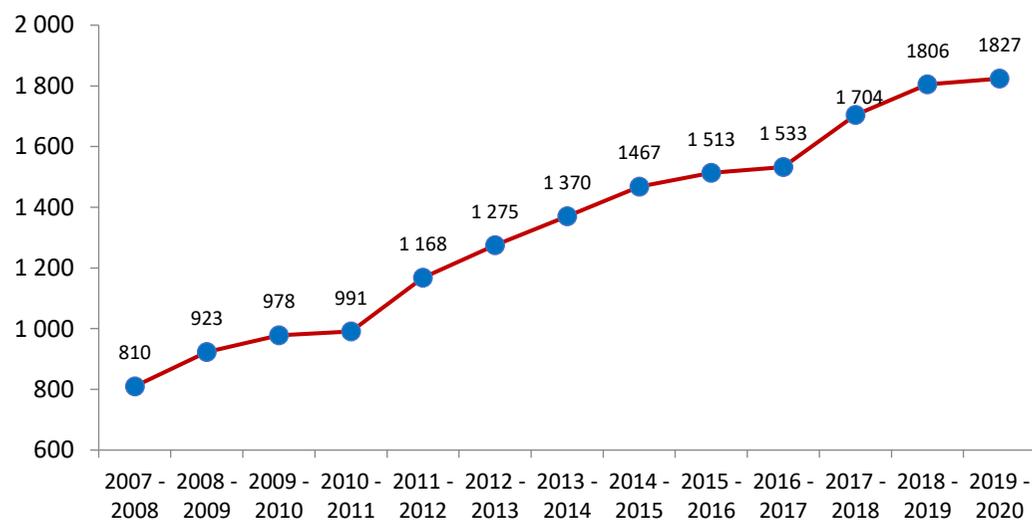
Travail et société : gestion des ressources humaines, droit du travail, gestion de la paie, sécurité et santé au travail, ergonomie, formation des adultes, handicap, psychologie du travail, sociologie du travail...

Économie et Gestion : bases de la comptabilité, comptabilité approfondie, contrôle de gestion, gestion de la qualité, expertise comptable, finance, fiscalité et droit des affaires, gestion de la santé, management, marketing, vente, prospective, développement des territoires, gestion des collectivités territoriales, transport, logistique...

Les inscrits et inscriptions

Nombre d'auditeurs (inscrits physiques)

Avec un effectif de 1 827 auditeurs en 2019-2020, le nombre d'adultes inscrits au Cnam Bretagne (ci-après dénommés « auditeurs Cnam Bretagne ») a enregistré une augmentation de 24,5 % sur les cinq dernières années. À ces publics, s'ajoutent les 1 218 adultes résidant dans d'autres territoires en France ou à l'étranger et suivant au moins une formation à distance dispensée par le Cnam Bretagne.



	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	1 an	5 ans
Auditeurs Cnam Bretagne	1467	1513	1533	1704	1805	1827	+1,2%	+24,5%
Offre HTT	1202	1274	1250	1348	1326	1266	-4,5%	+5,3%
Partenariats (Orange, RUTL, ISFELL, AFPA, C2i...)	119	79	112	152	239	262	+9,6%	+120,2%
CSD	31	54	96	105	132	139	+5,3%	+348,4%
Offre alternance Cnam Bretagne (Master CCA, Licence BTP)					23	30	+30,4%	
Intra (TEPE, kiné)	56	45	23	33	19	24	+26,3%	-57,1%
Services à l'auditeur (VES, VAPP, rapport d'exp, stage, dde dip)	43	39	31	46	40	66	+65,0%	+53,5%
VAE	16	22	21	19	26	40	+53,8%	+150,0%
Auditeurs extérieurs FOD	1250	1248	1199	1151	1341	1218	-9,2%	-2,6%
Total général	2717	2761	2732	2855	3146	3045	-3,2%	+12,1%

Inscriptions pédagogiques

8 940 formations ont été suivies en 2019-2020 au Cnam Bretagne. 7 102 formations ont été suivies par des auditeurs du Cnam Bretagne, 1 838 inscriptions proviennent d'auditeurs inscrits dans une autre région.

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	Répartition 2019 - 2020	Evol. sur 1 an	Evol. sur 13 ans
Inscriptions Cnam Bretagne	2 774	3 168	3 407	3 025	3 661	4 039	4 125	4 799	4 997	5 296	5 515	5 910	7 102	79,44%	+20,2%	+156,0%
FOD Bretagne	1 174	1 475	1 619	844	935	909	927	972	1 008	1 112	1 114	1 177	1 214	13,58%	+3,1%	+3,4%
FOD hors Bretagne	347	246	323	631	1 028	1 060	1 155	1 166	1 232	1 345	1 253	1 387	1 546	17,29%	+11,5%	+345,5%
FOD Intec	120	192	111	158	221	281	219	240	286	289	260	209	184	2,06%	-12,0%	+53,3%
Mixte	671	544	668	966	962	982	934	973	955	746	817	709	823	9,21%	+16,1%	+22,7%
Présentiel	305	560	491	225	322	281	481	840	923	1 137	1 304	1 298	1 196	13,38%	-7,9%	+292,1%
Tutorat	58	31	55	100	147	104	147	304	353	418	421	439	546	6,11%	+24,4%	+841,4%
Test Bulat	99	120	140	83	1	70	101	107	122	104	87	165	35	0,39%	-78,8%	-64,6%
Test C2i				18	45	253	80	93	78	97	104	43	28	0,31%	-34,9%	
Alternance						99	81	104	40	48	155	483	1 530	17,11%	+216,8%	
Inscriptions extérieures (FOD)	922	1 393	2 015	1 224	1 617	1 387	1 502	1 535	1 531	1 471	1 516	1 838	1 838	20,56%	+0,0%	+99,3%
Total des inscriptions	3 696	4 561	5 422	4 249	5 278	5 426	5 627	6 334	6 528	6 767	7 031	7 748	8 940	100,00%	+15,4%	+141,9%

Légende

FOD : Formation ouverte à distance ;

Intec : Institut des techniques économiques et comptables (formations aux métiers de l'expertise comptable) ;

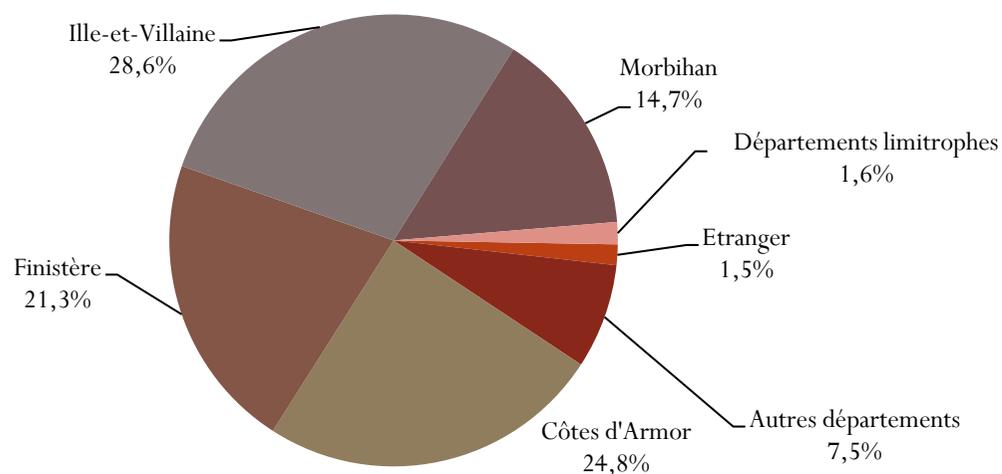
Mixte : formation présentielle + formation en ligne ;

Test Bulat : test de niveau d'anglais

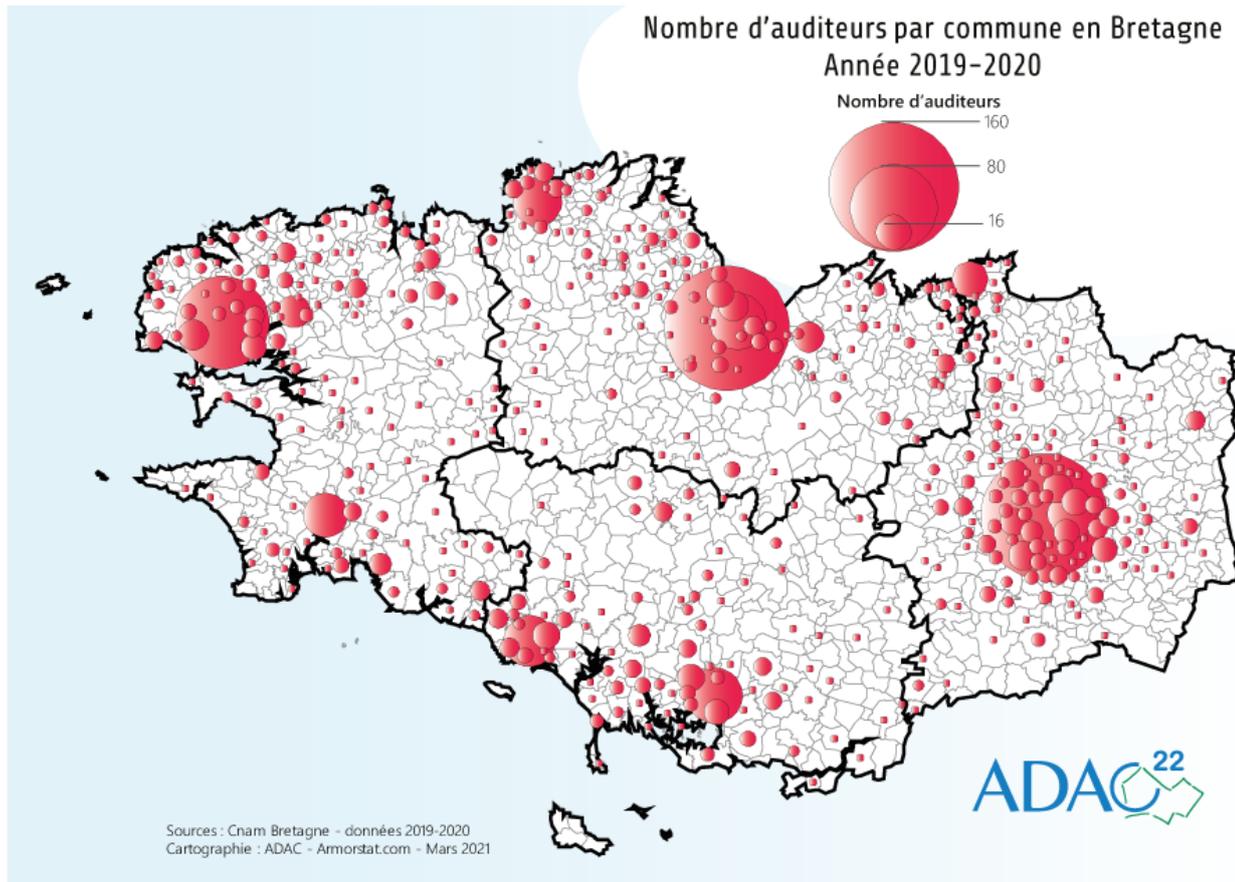
Données géographiques (auditeurs inscrits au Cnam Bretagne)

Départements de résidence

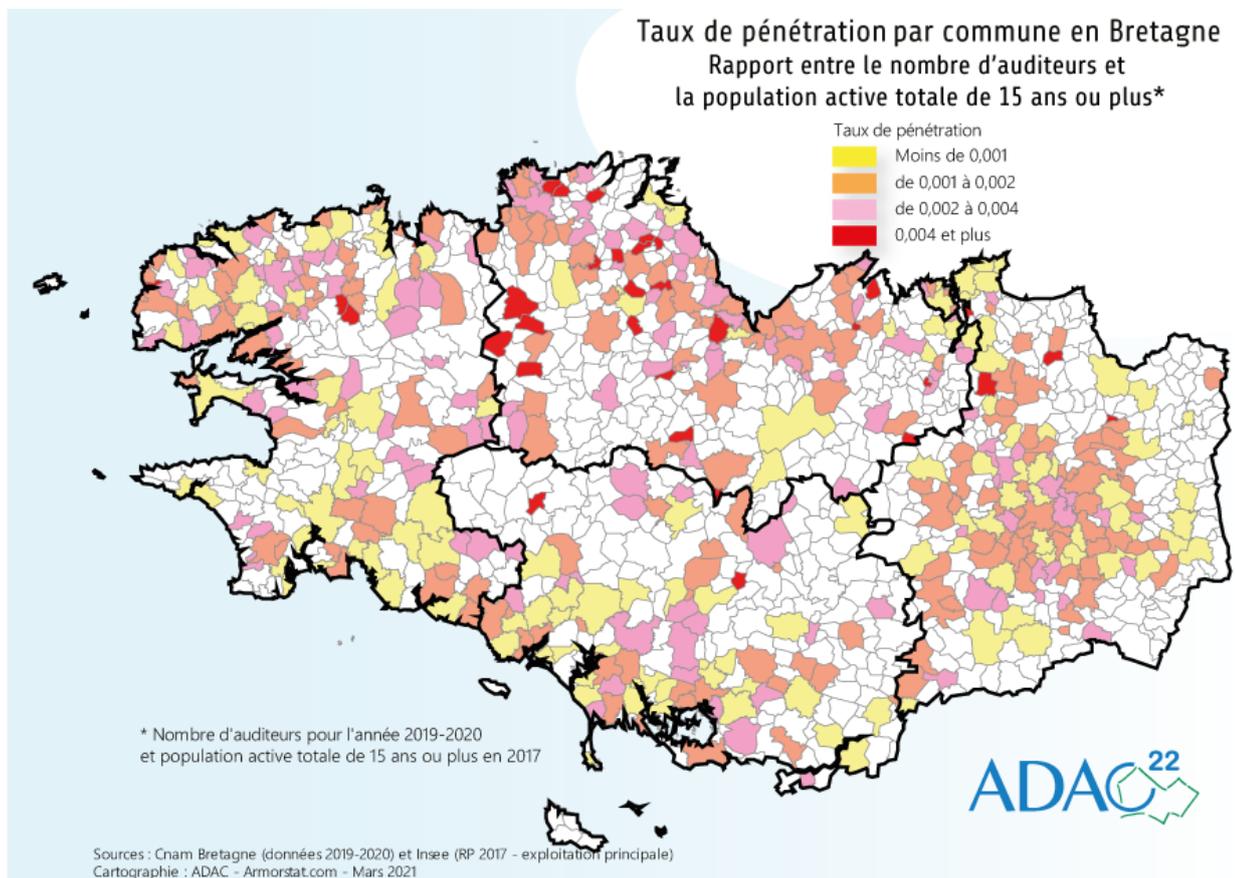
	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	Répartition 2019-2020	Evol. sur 1an	Evol. sur 13 ans
Départements bretons	757	849	897	914	1081	1205	1301	1405	1437	1444	1592	1668	1634	89,4%	-2,0%	+115,9%
35	269	334	334	377	439	448	488	500	480	442	502	510	523	32,0%	+2,5%	+94,4%
29	232	246	254	229	262	305	347	338	348	355	393	400	389	23,8%	-2,8%	+67,7%
22	149	160	179	169	216	262	248	312	362	410	438	456	453	27,7%	-0,7%	+204,0%
56	107	109	130	139	164	190	218	255	247	237	259	302	269	16,5%	-10,9%	+151,4%
Départements limitrophes	18	22	21	21	20	22	33	33	34	33	40	36	29	1,6%	-19,4%	+61,1%
44	7	6	9	8	10	14	17	14	18	17	20	16	15	51,7%	-6,3%	+114,3%
49	3	3	2	0	0	1	0	0	3	3	8	7	8	27,6%	+14,3%	+166,7%
50	4	9	4	5	4	4	9	10	10	8	7	2	4	13,8%	+100,0%	+0,0%
53	4	4	6	8	6	3	7	9	3	5	5	11	2	6,9%	-81,8%	-50,0%
Autres départements	26	30	39	55	63	46	34	28	40	54	70	99	137	7,5%	+38,4%	+426,9%
Etranger	4	6	5	1	4	2	2	1	2	2	2	2	27	1,5%	+1250,0%	+575,0%
Total	805	907	962	991	1168	1275	1370	1467	1513	1533	1704	1805	1827	100,0%	+1,2%	+127,0%



Nombre d'auditeurs par commune de résidence

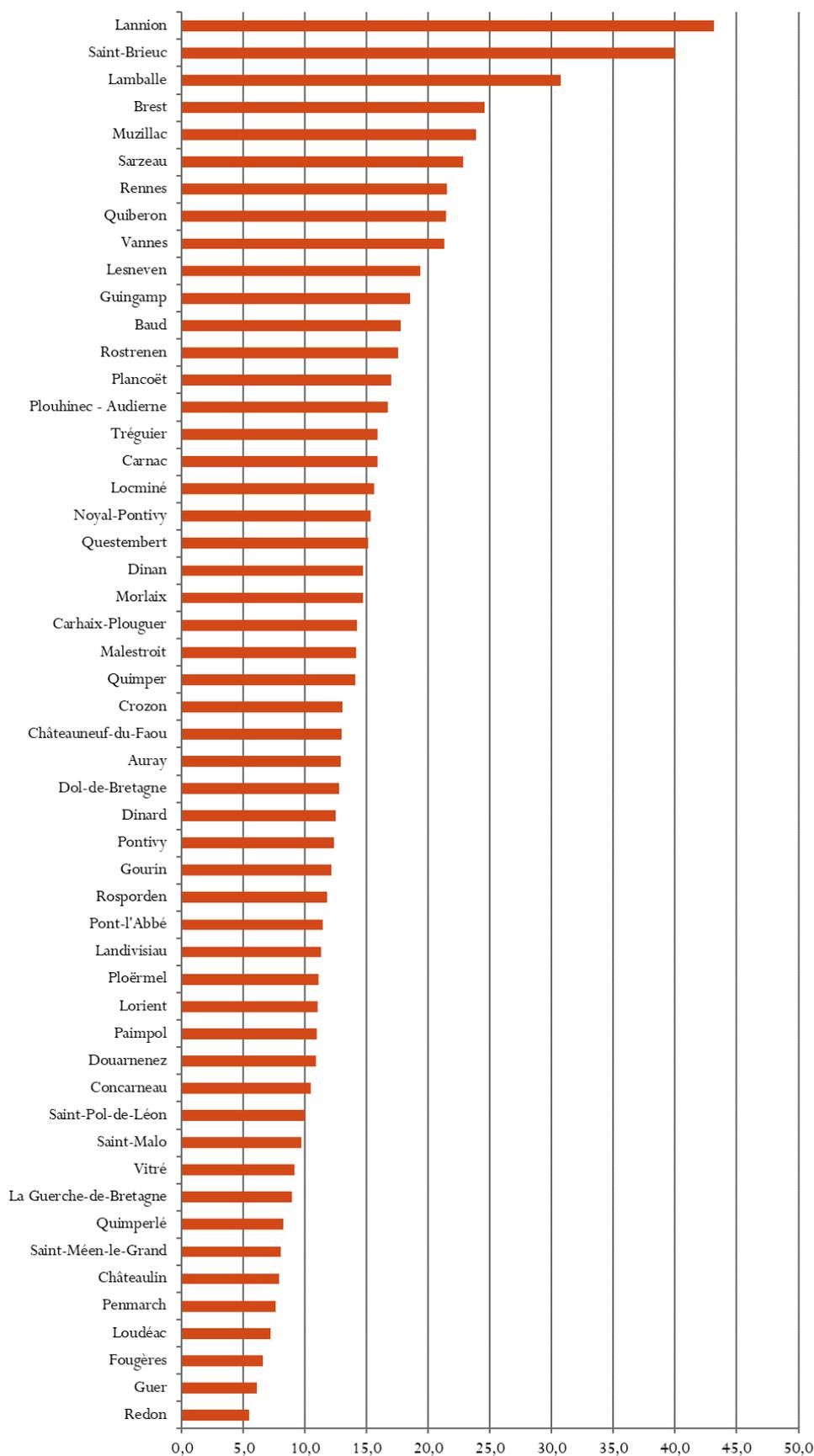


Taux de pénétration par commune



Taux de pénétration par aire urbaine

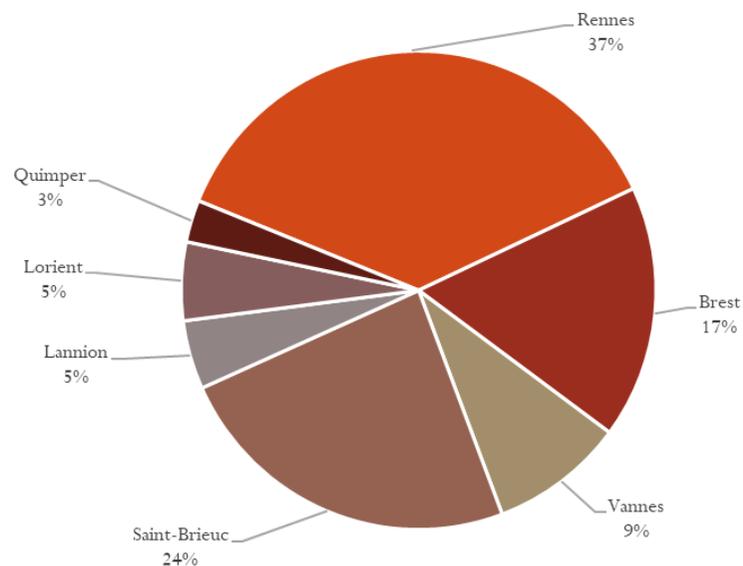
Taux de pénétration par rapport à la population active 2016 totale



Taux pour 20 000 actifs

Répartition par centre d'inscription

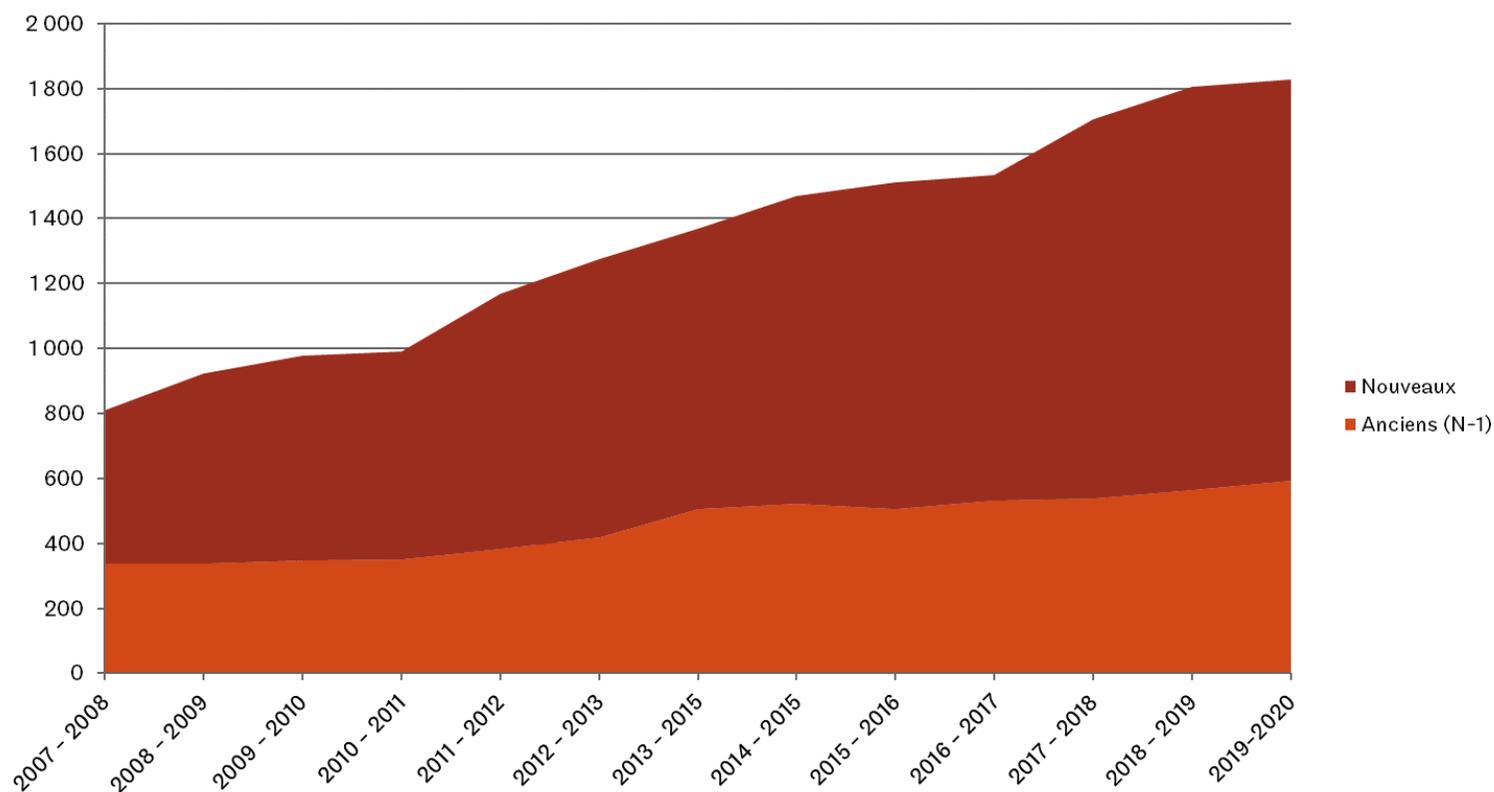
	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	Evolution sur 1an	Evolution sur 13 ans
Rennes	316	378	395	451	511	497	550	543	547	497	597	664	674	+1,5%	+113,3%
Brest	236	217	196	186	249	317	347	337	348	342	358	361	313	-13,3%	+32,6%
Vannes	105	103	125	126	159	190	200	253	233	167	171	197	167	-15,2%	+59,0%
Saint-Brieuc	111	142	151	140	148	201	204	249	304	351	360	365	439	+20,3%	+295,5%
Lannion	42	48	60	42	72	70	69	86	81	91	106	95	85	-10,5%	+102,4%
Lorient										60	81	123	97	-21,1%	
Vitré										25	31				
Quimper		35	51	46	29								52		
Total auditeurs Cnam Bretagne	810	923	978	991	1168	1275	1370	1468	1513	1533	1704	1805	1827	+1,2%	+122,8%



Profil des auditeurs (auditeurs inscrits au Cnam Bretagne)

Proportion entre anciens (N-1) et nouveaux auditeurs

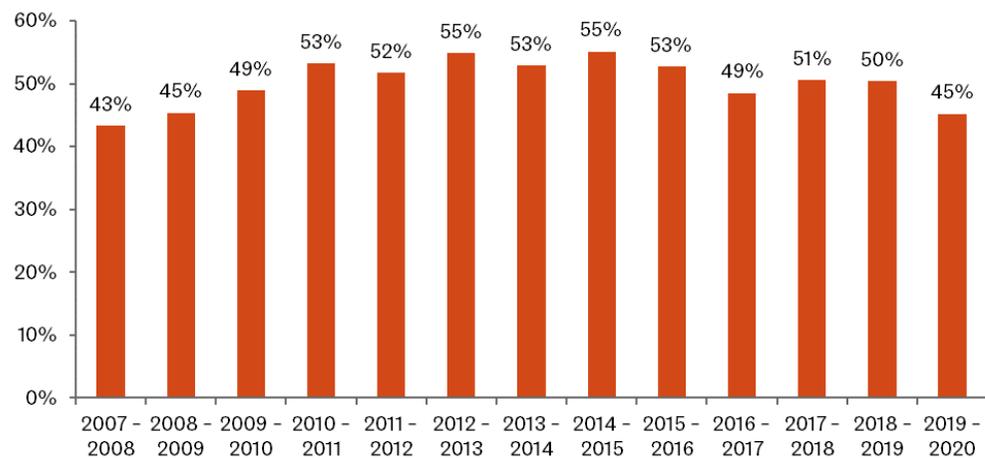
	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2015	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	Evol. sur 1an	Evol. sur 13 ans
Anciens (N-1)	337	337	347	351	384	419	506	523	505	532	538	564	592	+5,0%	+75,7%
Nouveaux	473	586	631	640	784	856	864	945	1008	1001	1166	1241	1235	-0,5%	+161,1%
Total général	810	923	978	991	1168	1275	1370	1468	1513	1533	1704	1805	1827	+1,2%	+125,6%



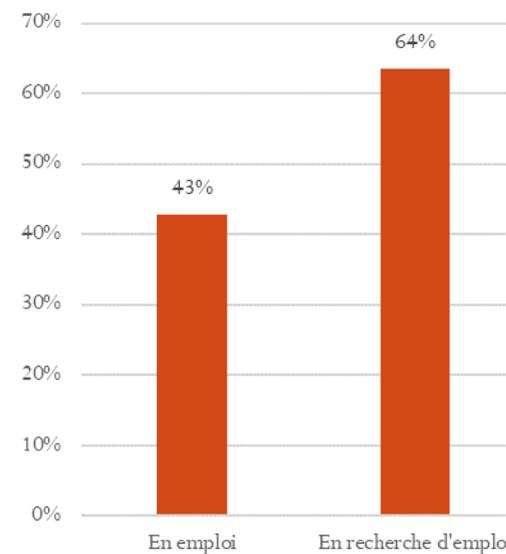
Taux de réinscription par rapport à N-1

2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020
41,6%	37,6%	35,9%	38,7%	35,9%	39,7%	38,2%	34,4%	35,2%	35,1%	33,1%	32,8%

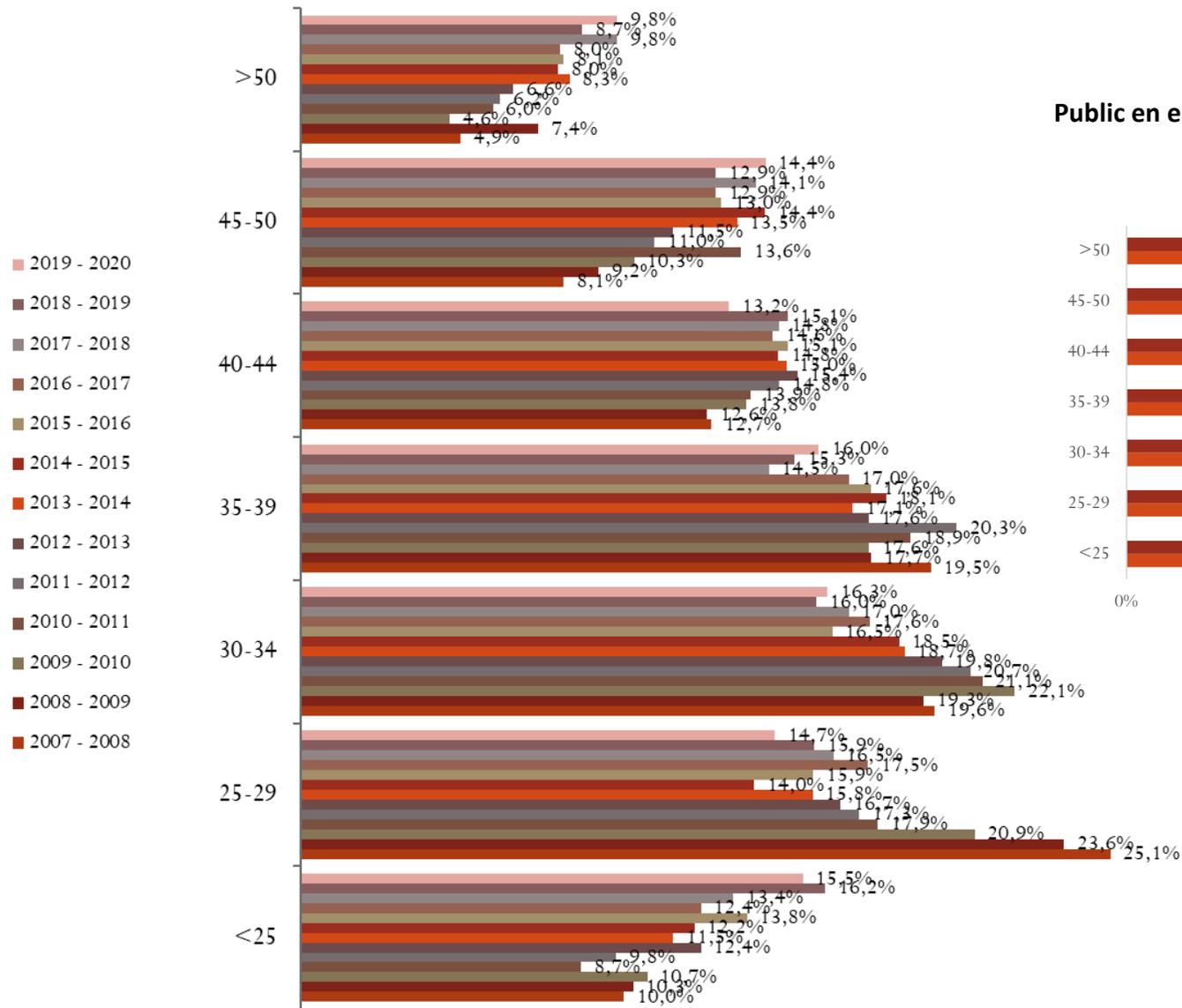
Taux de féminisation



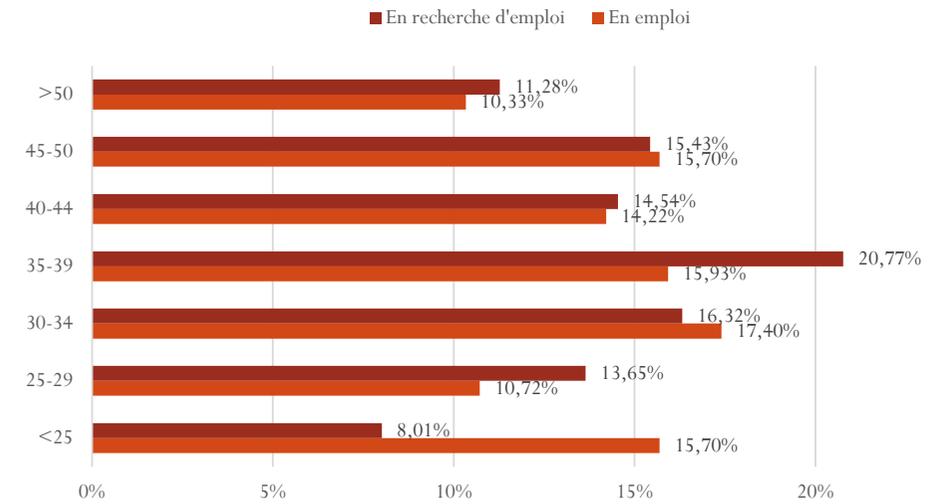
Taux de féminisation Public en emploi/ en recherche d'emploi (année 2019-2020)



Tranches d'âge



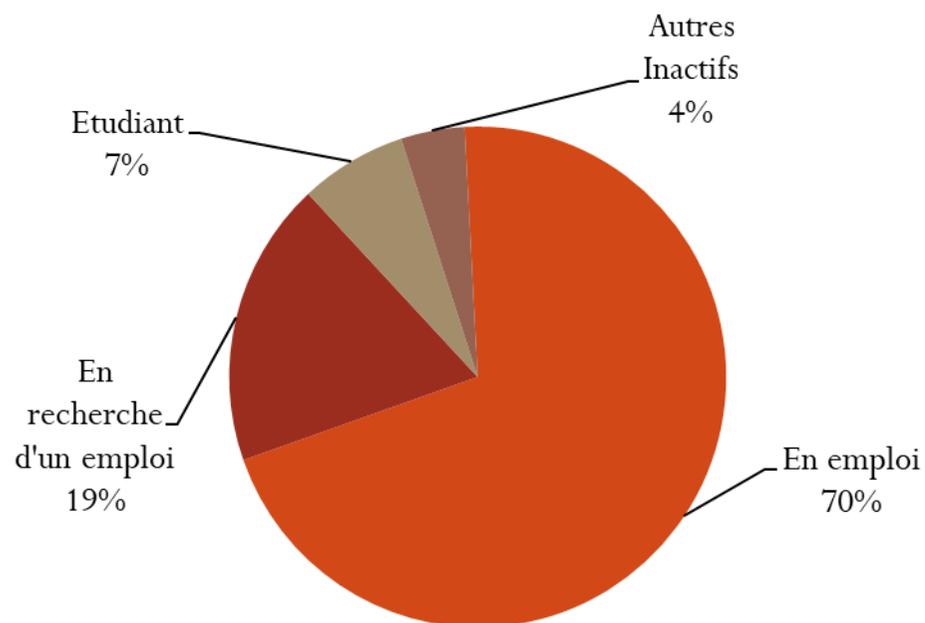
Public en emploi/ en recherche d'emploi (année 2019-2020)



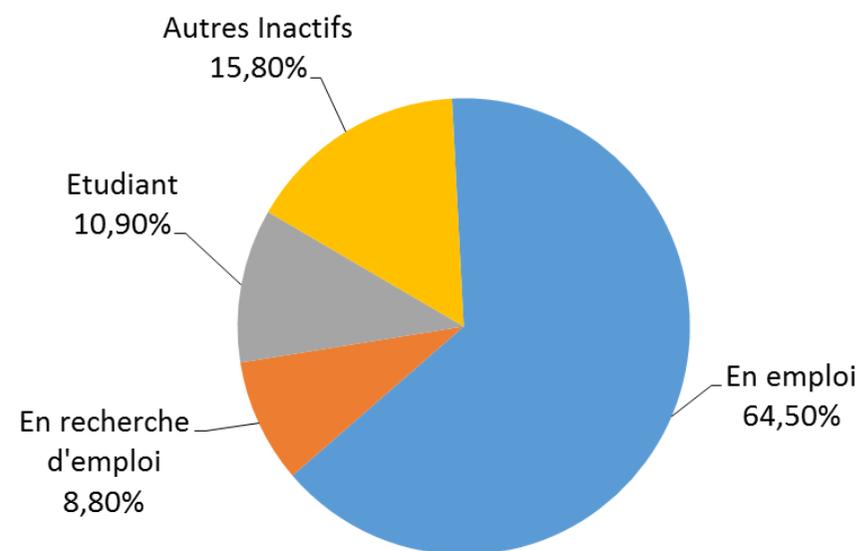
Situation face à l'emploi

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	Evolution sur 1an	Evolution sur 13 ans
En emploi	499	527	646	712	803	821	875	929	967	994	1067	1165	1287	+10,5%	+157,9%
En recherche d'emploi	289	370	295	251	295	348	380	397	360	334	385	361	337	-6,6%	+16,6%
Etudiant	13	13	20	12	38	65	81	108	147	161	203	231	127	-45,0%	+876,9%
Autres Inactifs	9	13	17	16	32	41	34	34	39	44	49	48	76	+58,3%	+744,4%
Total général	810	923	978	991	1168	1275	1370	1468	1513	1533	1704	1805	1827	+1,2%	+125,6%

Actifs inscrits au Cnam Bretagne en 2019-2020



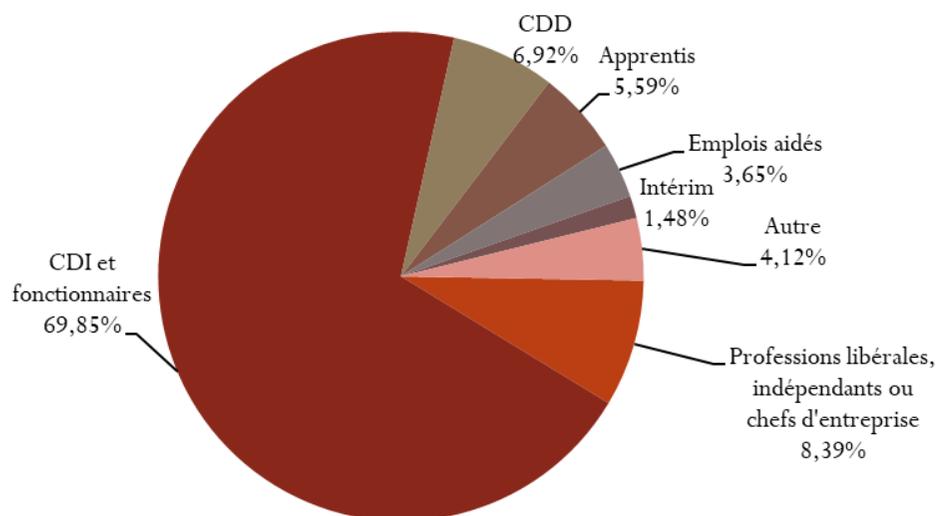
Actifs en Bretagne (population de 15-64 ans en 2016 - source INSEE)



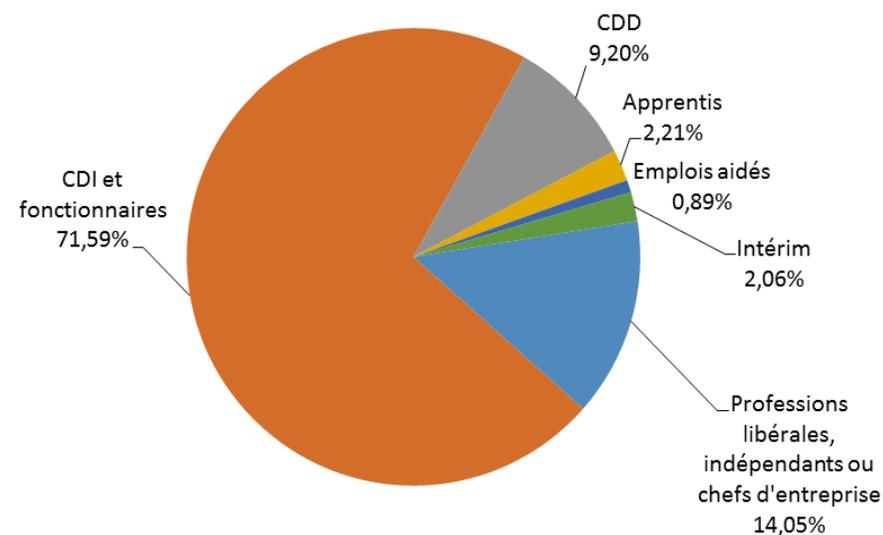
Type de contrat des auditeurs en emploi

	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	Evolution sur 1an
Professions libérales, indépendants ou chefs d'entreprise	83	53	47	62	75	54	51	70	90	80	108	+35,0%
CDI et fonctionnaires	512	536	636	631	648	753	747	718	804	859	899	+4,7%
CDD	39	74	73	76	70	69	92	87	95	110	89	-19,1%
Apprentis	9	18	5	13	13	7	10	12	1	6	72	+1100,0%
Emplois aidés	2	9	9	7	14	17	20	51	33	62	47	-24,2%
Intérim	1	11	16	12	19	12	15	20	27	29	19	-34,5%
Autre	19	11	17	20	36	17	32	36	17	19	53	+178,9%
Total général	562	712	803	821	875	929	967	994	1067	1165	1287	+10,5%

Inscrits au Cnam Bretagne (population en emploi en 2019-2020)

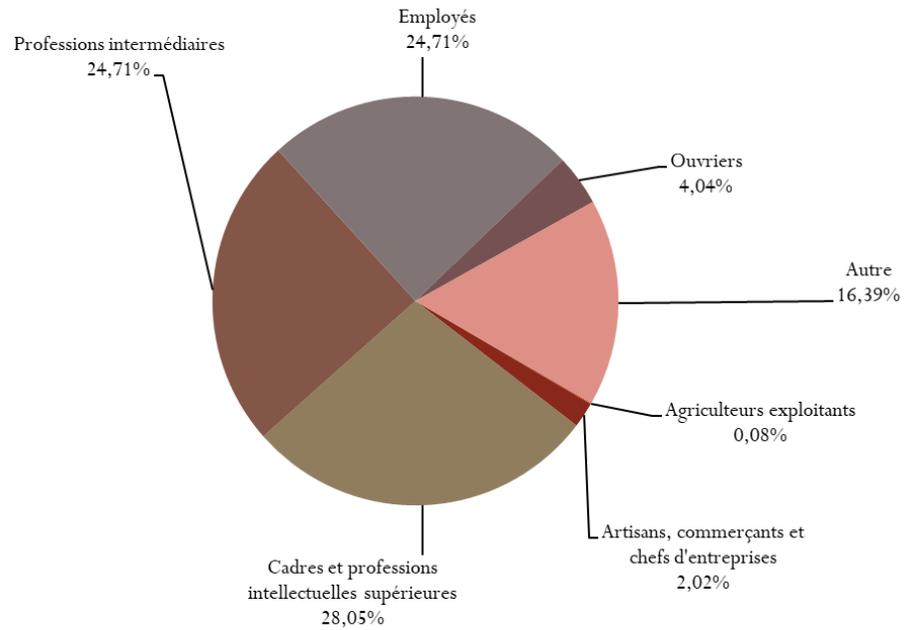


Population en emploi en Bretagne (population de 15-64 ans en 2016 - source INSEE)

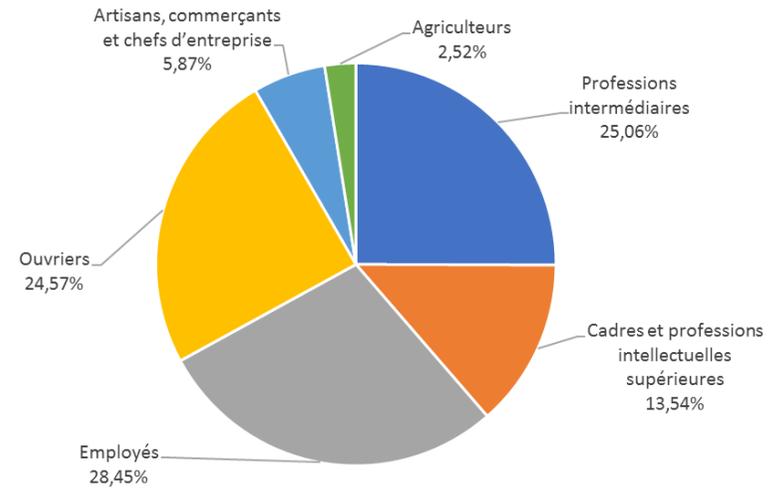


Profession des auditeurs en emploi

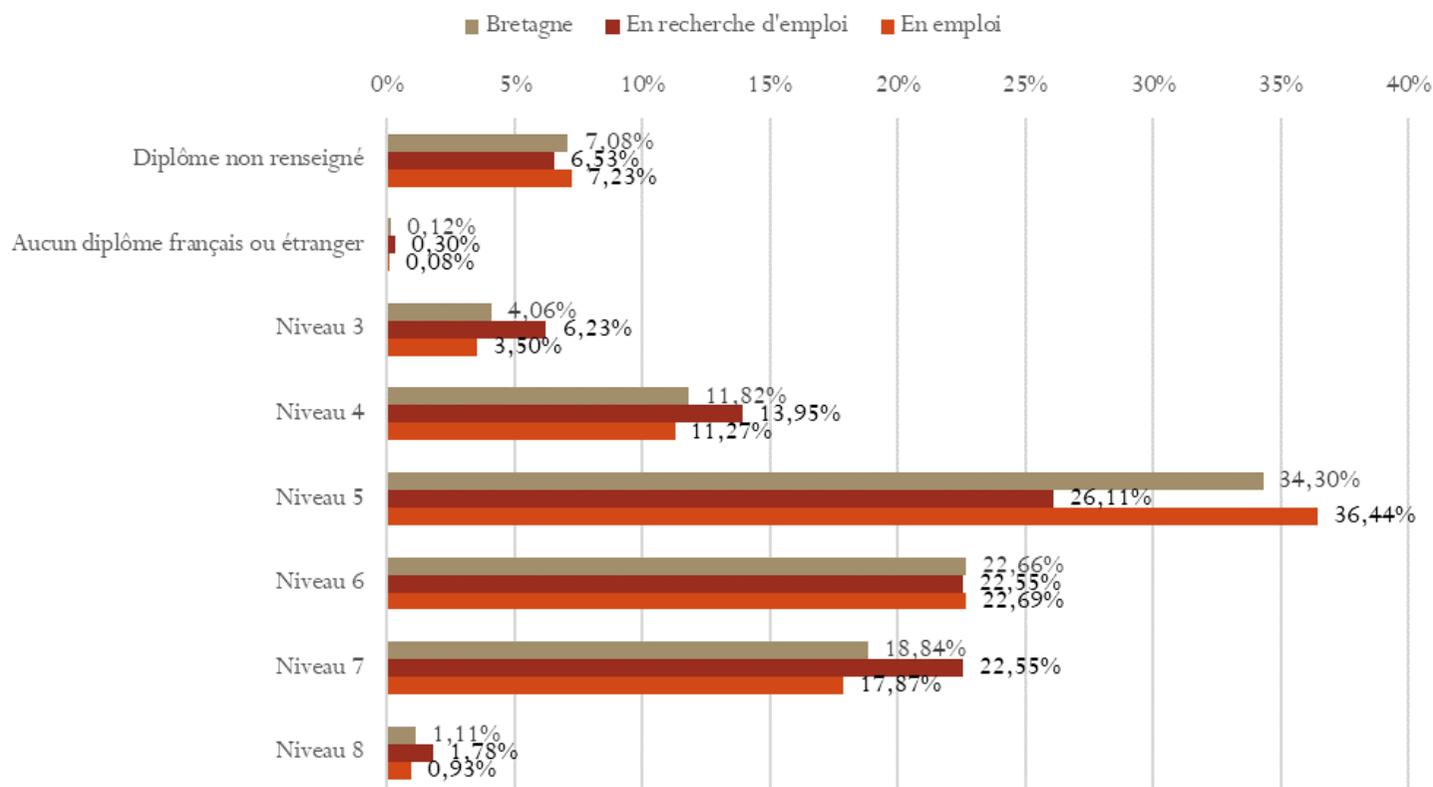
Inscrits au Cnam Bretagne (population en emploi en 2019-2020)



Population en emploi en Bretagne (population de 15-64 ans en 2016 - source INSEE)



Niveau de diplôme le plus élevé



ANCIENNE NOMENCLATURE (1969)	NOUVELLE NOMENCLATURE AU 01.01.2020	EQUIVALENCE
-	Niveau 1	Savoirs de base
-	Niveau 2	-
Niveau V	Niveau 3	CAP, BEP
Niveau IV	Niveau 4	Bac
Niveau III	Niveau 5	Bac + 2 : DUT/BTS
Niveau II	Niveau 6	Licence, licence professionnelle, maîtrise, master
Niveau I	Niveau 7	Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur
Niveau I	Niveau 8	Doctorat, habilitation à diriger des recherches

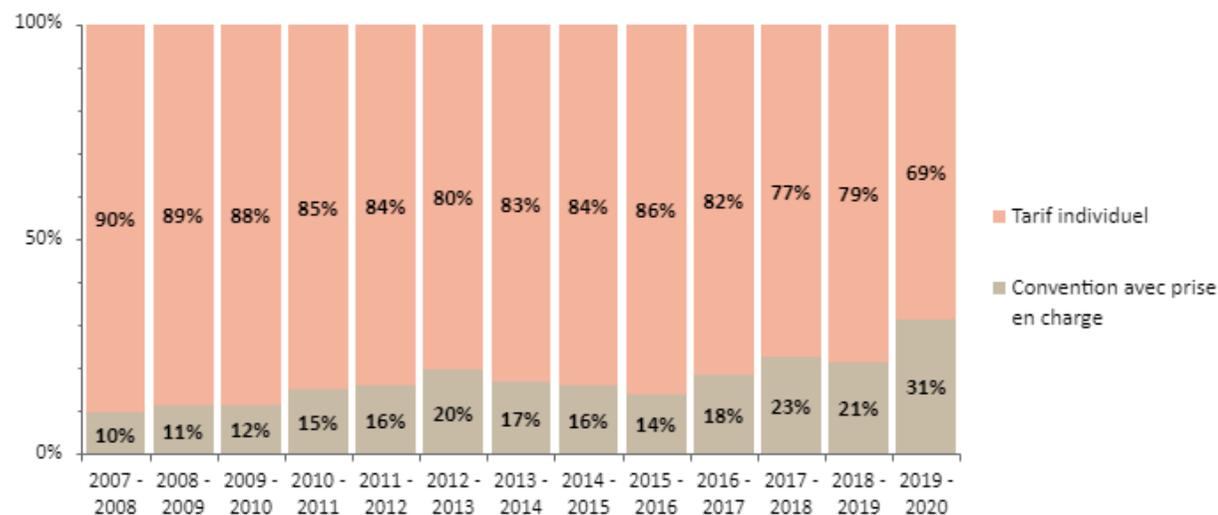
Origine du financement et volume d'enseignement

Origine du financement des formations

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020
Convention	262	333	384	398	474	655	571	537	485	739	930	1 312	1 476
Individuel	2 472	2 615	2 928	2 264	2 532	2 686	2 808	2 868	2 977	3 272	3 202	3 264	3 220
Total général	2 734	2 948	3 312	2 662	3 006	3 341	3 379	3 405	3 462	4 011	4 132	4 576	4 696

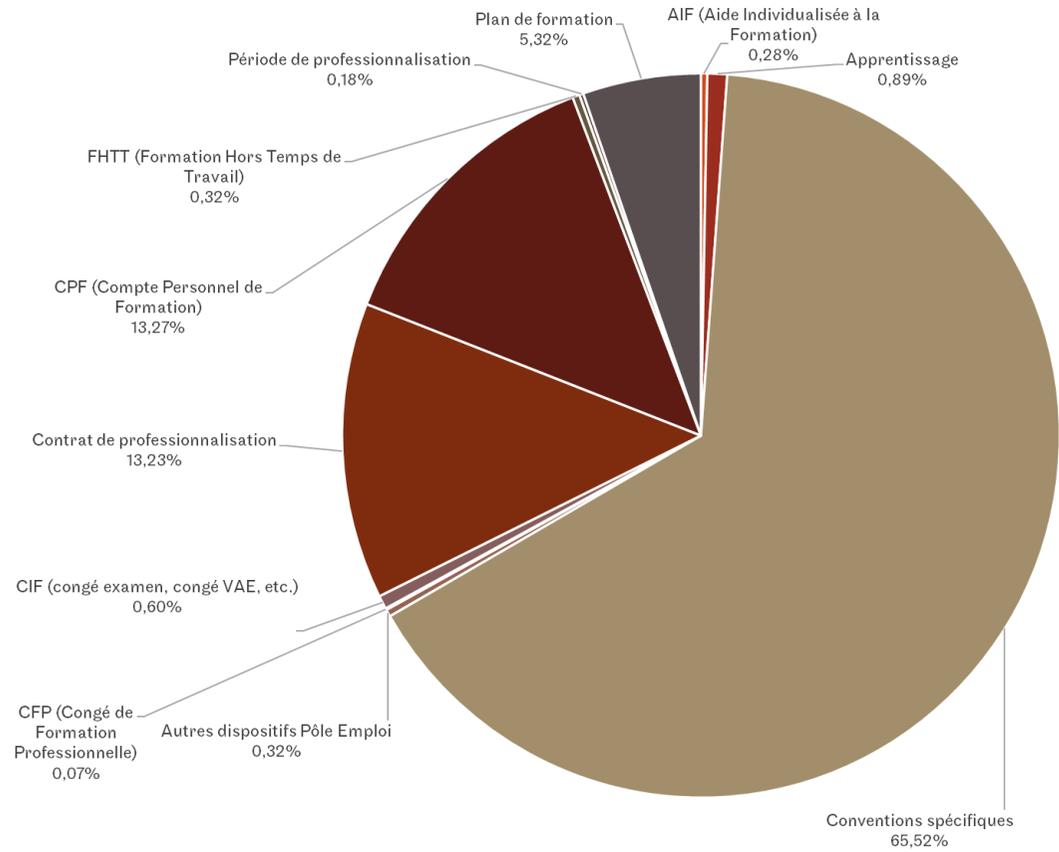
Sur les 7 102 formations suivies par des auditeurs du Cnam Bretagne, 2 406 formations sont :

- soit exonérées du coût de formation,
- soit des conventions spécifiques facturées au forfait,
- soit des services à l'auditeur (rapport d'expérience, suivi de mémoire).

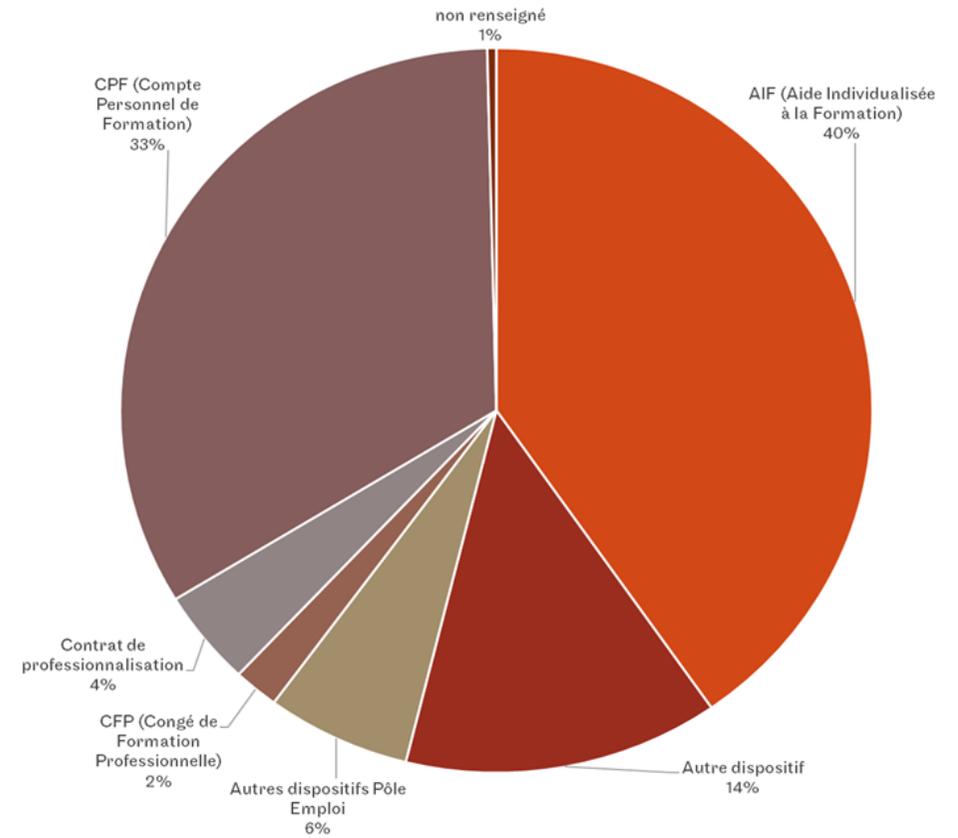


Conventions : dispositifs sollicités (année 2019-2020)

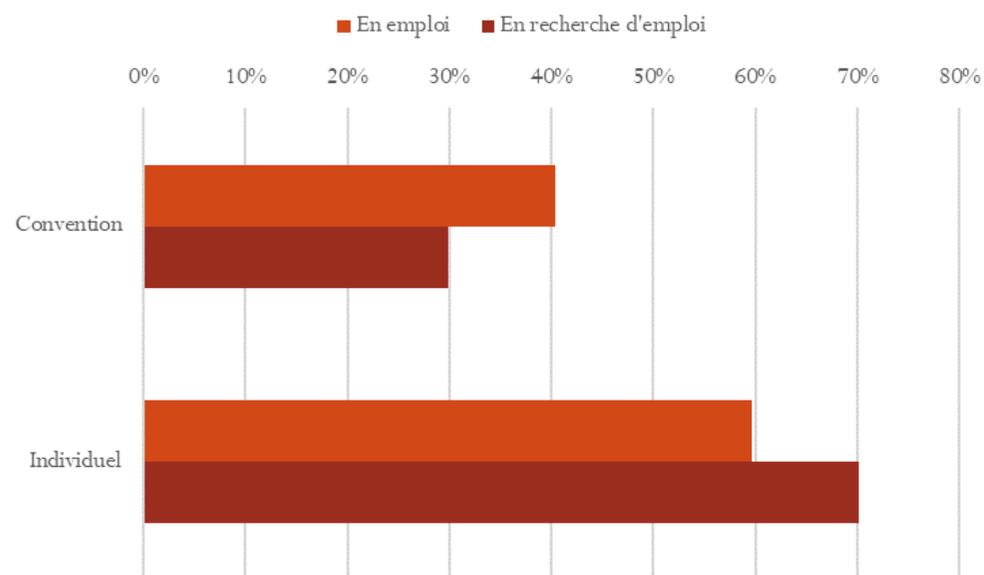
Auditeurs en emploi



Auditeurs en recherche d'emploi



Origine du financement
Public en emploi/ en recherche d'emploi
(année 2019-2020)



Nombre d'unités d'enseignement par auditeur

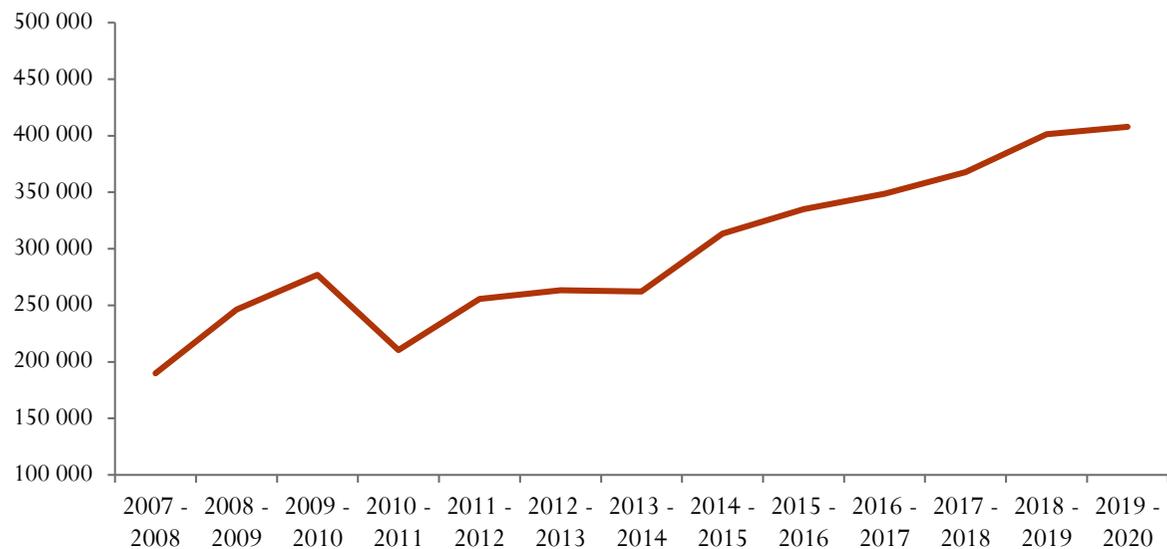
	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	Evol. sur 1an	Evol. sur 13 ans
Moyenne d'UE par auditeur	3,42	3,43	3,48	3,05	3,13	3,17	3,01	3,27	3,31	3,45	3,24	3,35	3,93	+17,2%	+14,8%

Nombre d'unités d'enseignement par auditeur - public en emploi / en recherche emploi

	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020
En emploi	2,9	3,1	3,0	2,9	3,0	2,9	3,0	2,9	3,1	3,9
En recherche d'emploi	3,7	3,5	3,5	3,1	3,2	3,4	3,5	3,2	3,1	3,3

Volume d'heures stagiaire dispensées par le Cnam Bretagne (heures planifiées individuellement non pondérées par l'assiduité)

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	Evol. sur 1an	Evol. Sur 13 ans
Volume horaire total	189 848	246 147	277 107	210 327	255 705	263 269	262 214	313 267	334 979	348 780	367 650	401 388	407 878	2%	115%

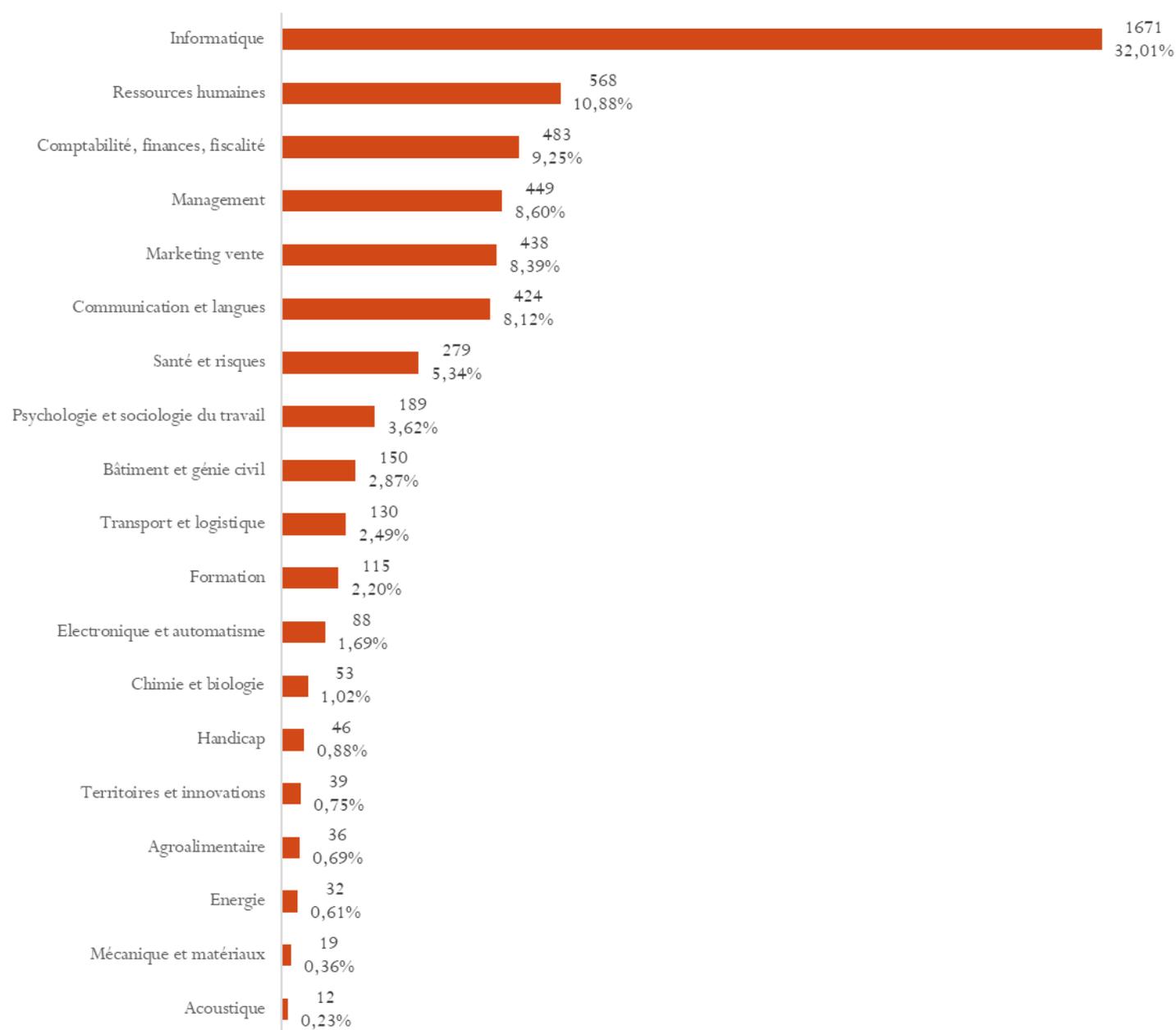


Dont volume d'heures accomplies pour les demandeurs d'emploi (heures planifiées individuellement non pondérées par l'assiduité)

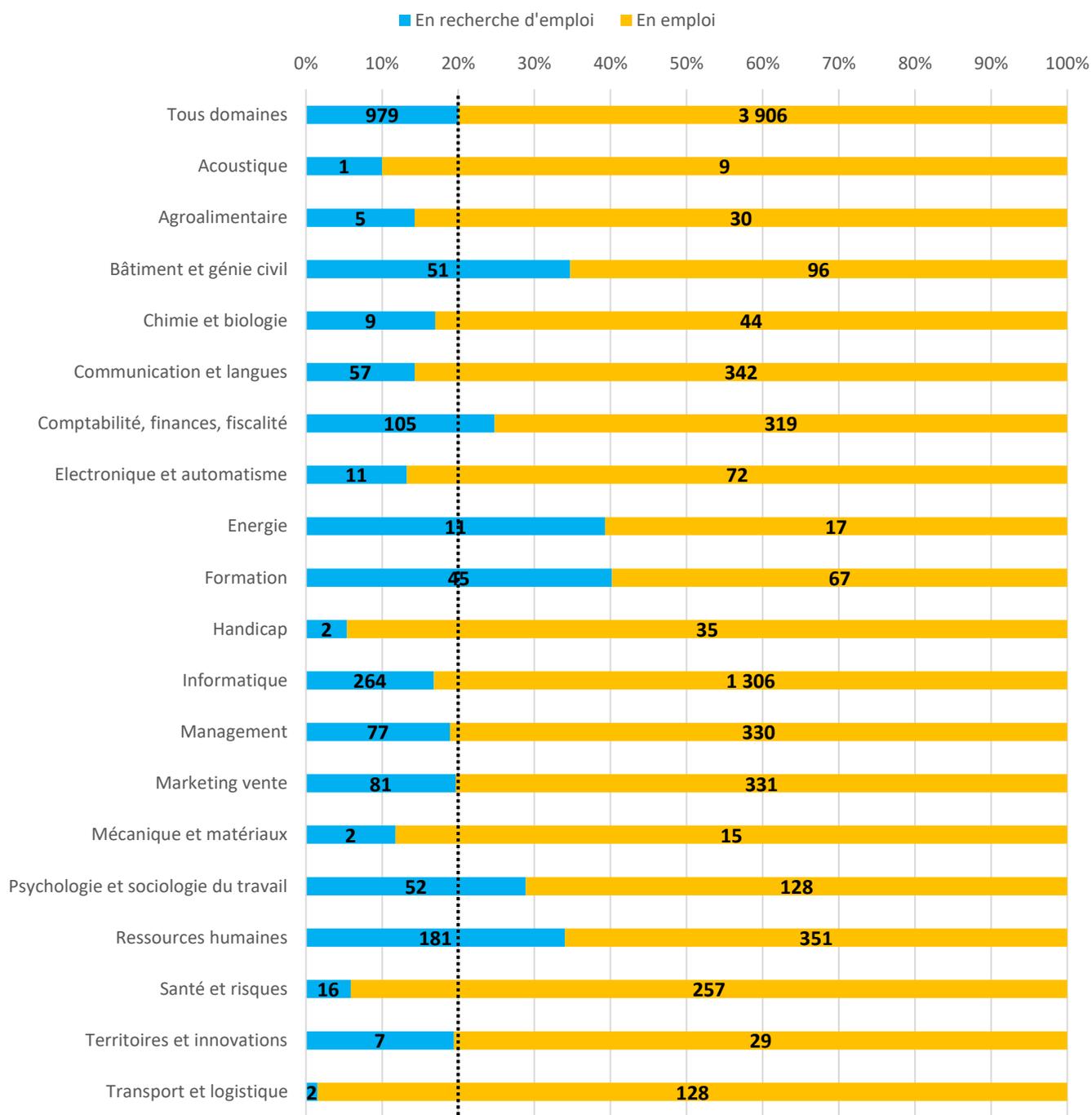
	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020
Volume horaire total	58 907	74 832	64 870	52 972	58 115	69 599	67 116	67 376	66 424	69 072	70 007	58 039	61 542

Données pédagogiques (auditeurs inscrits au Cnam Bretagne)

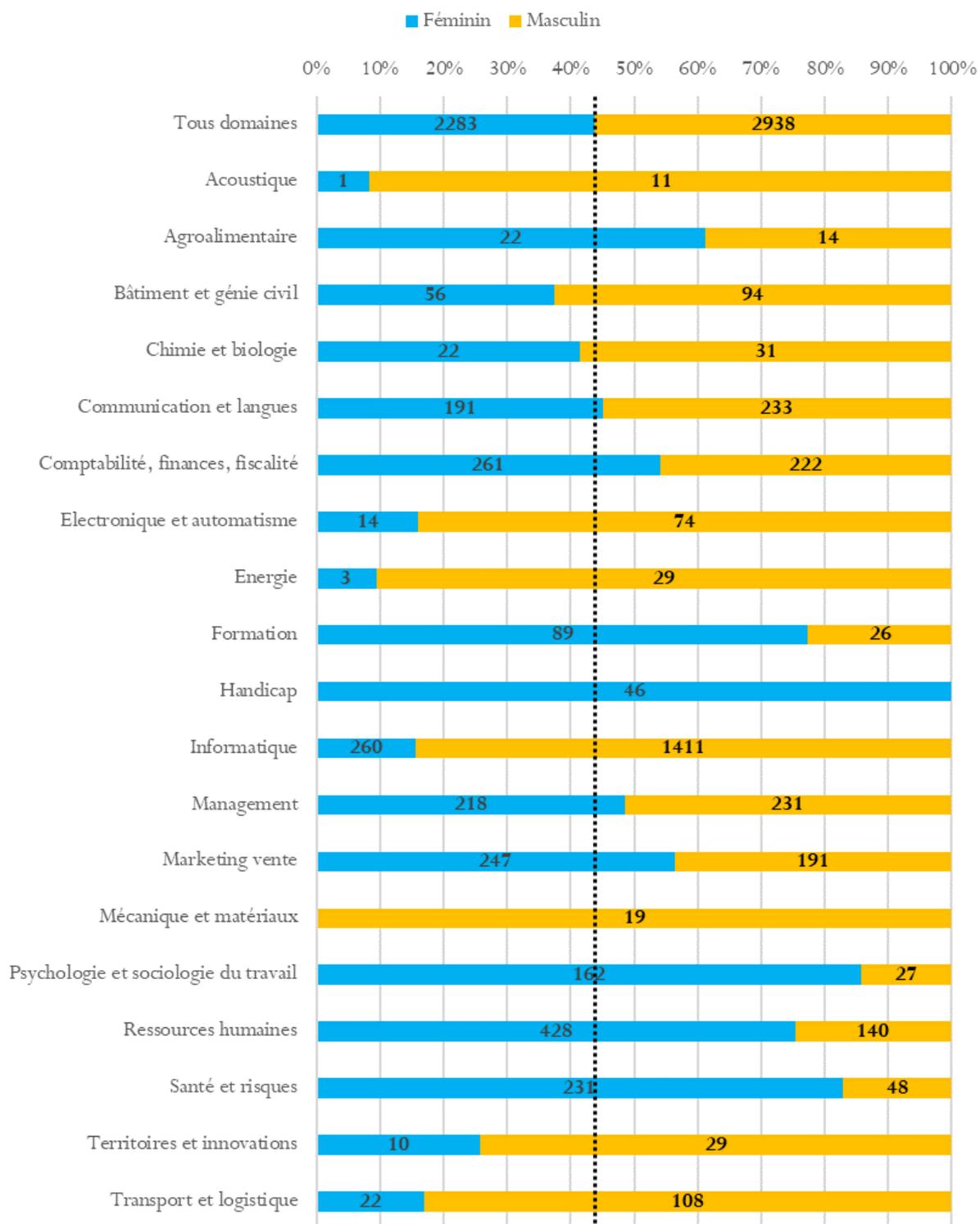
Nombre d'inscriptions par domaines de formation (année 2019-2020)



Nombre d'inscriptions par domaines de formation Public en emploi/ en recherche d'emploi (année 2019-2020)

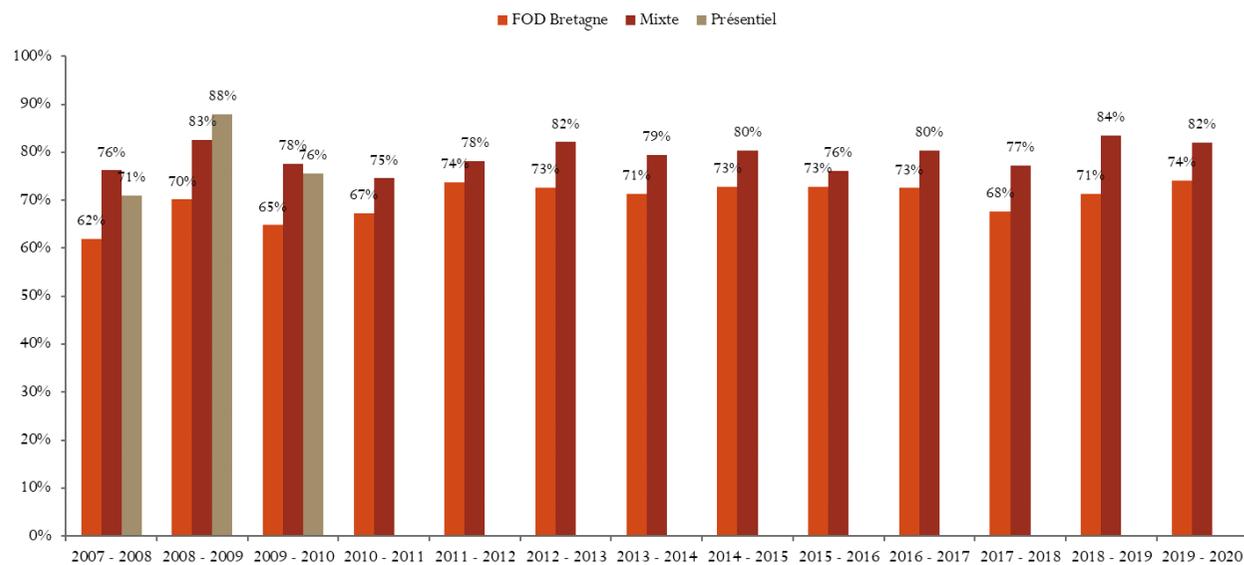


Nombre d'inscriptions par domaines de formation Répartition hommes/femmes (année 2019-2020)

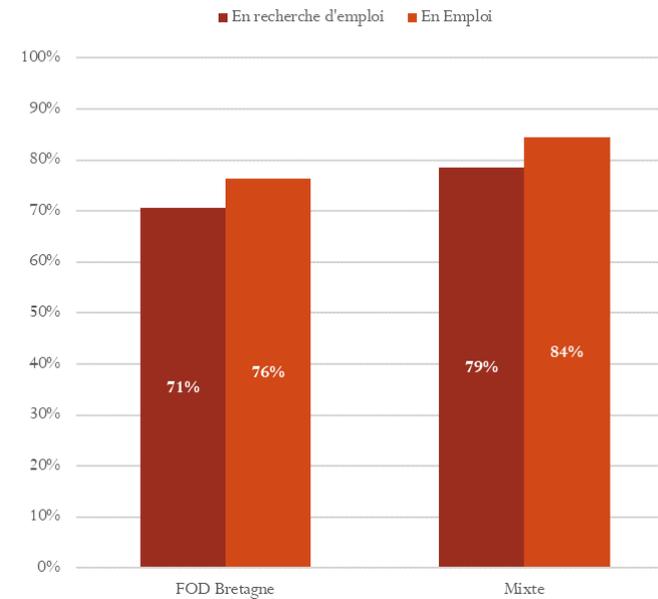


Présence et réussite aux examens - en emploi / recherche emploi

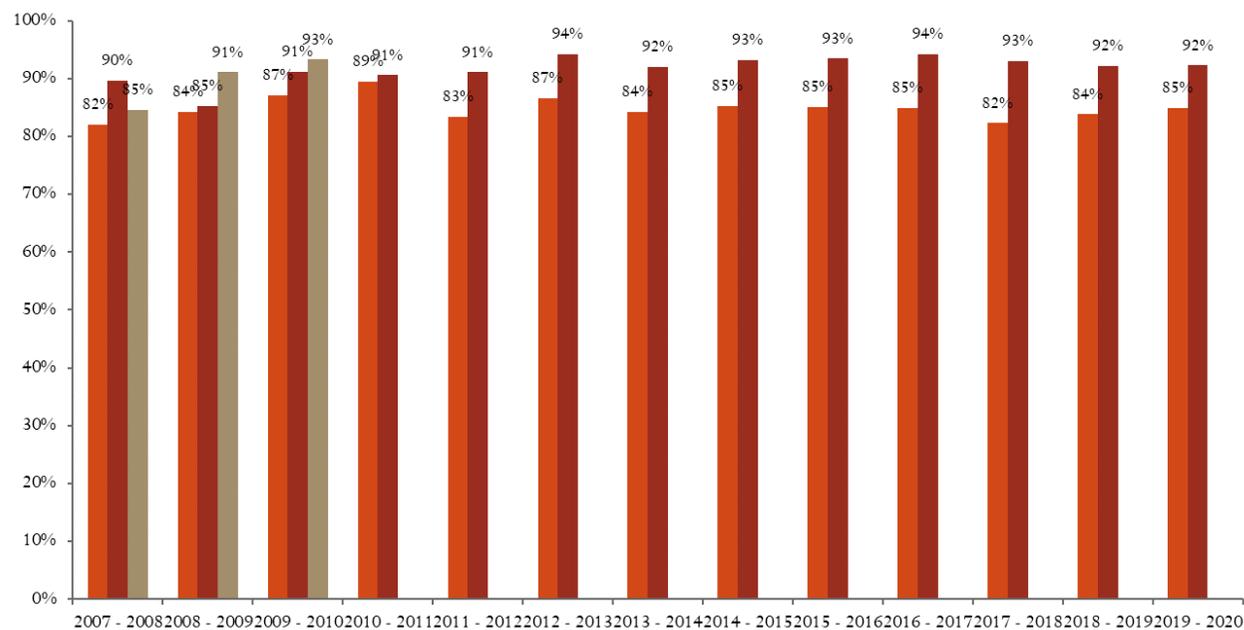
Taux de présence



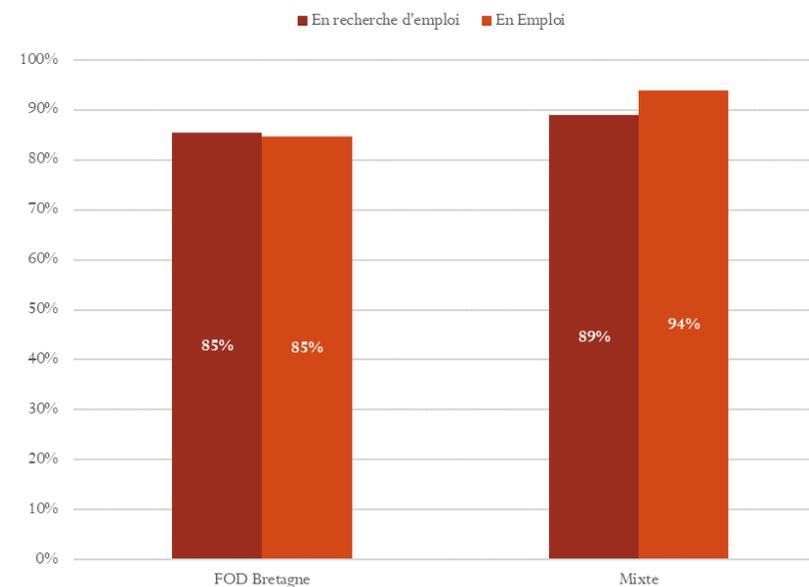
Taux de présents / inscrits



Taux de réussite



Taux de reçus / présents



Appréciation des enseignements

Comme chaque année, la Direction Nationale des Formations du Cnam a piloté une vaste enquête nationale de qualité auprès des auditeurs du Cnam. En Bretagne, durant l'année universitaire 2019-2020, **6 695 questionnaires** ont été transmis à des auditeurs inscrits à des UE dispensées par le Cnam. 2 110 questionnaires ont été retournés complétés en tout ou partie soit un **taux de participation de 31.5 %**.

Les données portent sur 3 types d'enseignement :

- UE FOAD dispensées par le Cnam Bretagne et suivies par des auditeurs résidant ou non en Bretagne ;
- UE hybrides dispensées par le Cnam Bretagne suivies par des auditeurs résidant en Bretagne (sont exclus les enseignements dispensés dans le cadre de la formation initiale - CSD - ou en journée, dans le cadre d'un partenariat -ICR, AFTRAL, lycées, ISSFEL - et via l'INTEC) ;
- UE FOAD dispensées par un autre CCR (Centre Cnam en Région) et suivies par des auditeurs résidant en Bretagne.

Le taux moyen de satisfaction des enseignements FOAD et hybrides organisés en Bretagne est de **82.6 %**.

Année universitaire 2019-2020	Enseignements Foad dispensés par le Cnam Bretagne	Enseignements Foad dispensés par un autre CCR	Enseignements hybrides dispensés par le Cnam Bretagne
Réponses positives : <i>Plutôt satisfait(e), Tout à fait satisfait(e)</i>	80.9 %	78.4 %	92.8 %

Adéquation de l'enseignement aux attentes

22 % des auditeurs qui suivent une UE au Cnam Bretagne souhaitent obtenir un diplôme. 58.9 % s'inscrivent dans le but principal d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles. Il est donc important que les UE proposées permettent, grâce à des outils pédagogiques adaptés, l'acquisition rapide de compétences ciblées permettant d'enrichir un CV.

Année universitaire 2019-2020	Enseignements Foad (Bretagne et hors Bretagne)	Enseignements hybrides (Bretagne)
Obtenir cette UE imposée par mon cursus	20.7 %	31.4 %
Acquérir de nouvelles connaissances/compétences	42.8 %	28.8 %
Compléter connaissances/compétences	10.3%	10.3%
Me reconvertir professionnellement	8.9 %	14.1 %
Acquérir une méthodologie	4.1 %	4.5 %
Mettre à jour mes connaissances/compétences	7.4 %	8.3 %
Etendre ma culture générale	4.0 %	2.6 %
Me spécialiser	1.8 %	0 %

L'enseignement reçu a-t-il été en adéquation avec cette attente ?

Année universitaire 2019-2020	Enseignements Foad dispensés par le Cnam Bretagne	Enseignements Foad dispensés par un autre CCR	Enseignements hybrides dispensés par le Cnam Bretagne
Oui- <i>Plutôt conforme, Tout à fait conforme</i>	84 %	82.5 %	96.5 %

Le contenu de cet enseignement vous sera-t-il utile dans votre vie professionnelle ?

Année universitaire 2019-2020	Enseignements Foad dispensés par le Cnam Bretagne	Enseignements Foad dispensés par un autre CCR	Enseignements hybrides dispensés par le Cnam Bretagne
Oui- <i>Plutôt utile, Tout à fait utile</i>	84.2 %	84.9 %	91 %